



Saint-Cloud

recueil des textes officiels de la ville • Février 2020/n°205

SOMMAIRE

■ Conseil municipal - Compte-rendu analytique du 6 février 2020	pages 1 à 24	■ État civil	page 26
■ Actes d'urbanisme	page 25	■ Qualité de l'eau	page 27

CONSEIL MUNICIPAL, RÉUNION DU 6 FÉVRIER 2020 sous la présidence d'Éric Berdoati, maire COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

*En vertu de l'article.2121-25 du CGCT :
Publication et affichage en date du 14 février 2020*

Appel : 32 présents.

Mireille GUEZENEC, Céline MARTIN, Géraldine MAGNIER ont donné pouvoir respectivement à Thierry ARNAUD, Anne COVO et Marlène LABATUT.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la séance du **Conseil municipal du 19 décembre 2019** est adopté à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE

Le maire rend compte des 30 décisions qu'il a prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil municipal :

Marchés de travaux et missions consécutives (3 décisions) :

- Lots 1, 2, 3 et 4 du marché d'aménagement d'un local d'archives dans les bureaux de la Colline (3 décisions).

Marchés et contrats : fournitures et prestations de services (8 décisions) :

- Fourniture d'une halle pour le marché alimentaire provisoire ;
- Location de longue durée de véhicules particuliers et utilitaires légers ;
- Location d'un mini bus urbain sans chauffeur pour assurer le service de transport le Clodoald ;
- Accord-cadre pour l'entretien du parc d'électroménager lavant et séchant de la Ville ;
- Modification n° 4 de l'accord-cadre pour la maintenance des barrières, portes, portails et rideaux métalliques automatiques ;
- Modification n° 2 de l'accord-cadre pour l'exploitation des installations de CVC (chauffage, ventilation et climatisation) des bâtiments communaux ;
- Hébergement et maintenance des registres paroissiaux sur le site Internet de la Ville ;

- Avenant N° 1 au contrat de maintenance d'un logiciel.

Affaires juridiques et domaniales (10 décisions) :

- Mise à disposition pour l'association La Palette enchantée de locaux au sein de l'école maternelle Pasteur;
- Mise à disposition de la salle Lino Ventura des 3 Pierrots à l'École américaine;
- Avenant n° 1 à la convention d'occupation du domaine public pour l'installation d'un point de vente proposant des collations aux 3 Pierrots;
- Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition à la ville de locaux rue du Dix-huit-Juin-1940 par la société d'HLM Immobilière 3F;
- Prêt de la ville de Nancy pour l'exposition *La princesse Palatine (1652-1722). La plume et le Soleil* au musée des Avelines du 8 octobre 2020 au 28 février 2021;
- Conventions d'occupation domaniale pour des logements (5 décisions).

Urbanisme (2 décisions) :

- Dépôt d'un permis de démolir;
- Consignation d'une somme auprès de la Caisse de dépôts et consignation dans le cadre de l'exercice du droit de préemption.

Manifestations municipales (7 décisions) :

- Contrats de cession de droits d'exploitation de spectacles aux 3 Pierrots (3 décisions);
- Médiathèque municipale : rencontre lecture, atelier et spectacle *Versus* samedi 18 janvier 2020; animation scientifique pour enfants samedi 1^{er} février 2020 (3 décisions);
- Paiement pour participation à un débat lors de la projection d'un film aux 3 Pierrots.

COMMUNICATIONS

En préambule, **Éric BERDOATI** adresse, au nom des élus du Conseil municipal et en son nom, ses sincères condoléances à Clémence JOMIER et à Xavier BRUNSCHVIG qui ont perdu leur père et les remercie de leur présence ce soir, à laquelle il est sensible. Dans ces moments difficiles, ils peuvent l'un et l'autre compter sur le soutien et l'affection des élus municipaux.

Durant cette mandature, **52 Conseils municipaux** se sont tenus et **823 délibérations** ont été prises. Le maire adresse ses sincères remerciements à

l'ensemble des employés municipaux pour la préparation et l'exécution des décisions prises. Il remercie tout particulièrement Nathalie BERNARD, Directrice générale des services, qui mène avec compétence, loyauté et dévouement l'administration municipale pour que tout soit réalisé dans les meilleures conditions pour le bien des administrés. Il salue aussi le travail effectué par Sophie MONS, Directrice des services techniques, Valérie LIVA, Chef de cabinet et Corinne HANSEL secrétaire du maire (applaudissements de l'assemblée).

Dominique LEBRUN, Premier maire-adjoint en charge de l'Espace public, de la voirie et des transports

■ **Station Veligo** : Située au-dessus de la gare rue Armengaud, elle a été inaugurée ce mercredi 5 février et est ouverte chaque jour. Le coût par utilisateur est de 20 € par an ou de 2 € par mois. En une semaine, dix abonnements ont déjà été pris.

■ **Fermeture temporaire des lignes SNCF L (Saint-Cloud-Versailles) et U (Saint-Cloud-La Verrière)** : Cette fermeture depuis mardi 4 février 2020 a été nécessitée par un éboulement de talus à hauteur de Sèves-Ville-d'Avray; des bus de substitution ont dû être mis en place. La réouverture des lignes devrait avoir lieu au plus tôt le week-end du 8 février 2020.

■ **Promenade Chaveton** : Dans la continuité de l'aménagement paysager effectué en 2019 le long de l'hippodrome, des travaux vont être réalisés au 2^e trimestre 2020. L'aménagement prévoit la reprise de 365 m² d'espaces verts, la plantation de 10 arbustes, 3 000 pieds de graminées et l'installation de petites clôtures.

■ **Boulevard Senard – Sécurisation de la traversée piétonne de l'aqueduc** : Au regard du relevé de vitesse effectué sur cette portion du boulevard et du manque de visibilité à l'abord du passage piéton, un aménagement de sécurisation routière se justifie avec la mise en place d'un plateau traversant, solution technique la plus viable. Cet aménagement permettra de réduire la vitesse des automobilistes, en améliorant la sécurité des piétons.

■ **Avenue du Maréchal-Foch – Sécurisation du cheminement piétons** : Sur les deux trottoirs de cette avenue, ont été relevés de nombreux trous, des bordures cassées et des entourages d'arbres dangereux ou creux. Les travaux ont pour but de sécuriser le cheminement et de remettre à neuf les zones défailtantes.

■ **Jardin des Avelines – Création d'un cheminement piéton entre le parking et la médiathèque** : À partir du 24 février et pour une durée d'une semaine, des travaux vont avoir lieu pour créer un cheminement piéton aux normes PMR à côté de l'actuel accès pompier. Cela permettra de laisser la barrière de l'accès pompier fermée. Ce chemin sera réalisé en stabilisé et plus de 250 m² de surface sera remise à neuf. Un petit aménagement paysager sera ensuite réalisé pour embellir la zone.

■ **Rue des Gâte-Ceps – Agrandissement du cheminement piéton en amont de l'allée Florent-Schmitt** : Des travaux de reprise du trottoir vont avoir lieu pour élargir le cheminement dans un endroit resserré et dangereux pour les piétons. Cela aura pour effet de condamner une zone qui permettait le stationnement à cheval sur la chaussée.

■ **Avenue Caroline – Reprise d'une zone de trottoir** : L'entrée de l'avenue Caroline est en partie affaissée et dangereuse. Les bordures, le trottoir et une partie de la chaussée vont être refaits à neuf. Ce chantier pourra être réalisé à partir du mois d'avril.

■ **Rue des Villarmains – Création de places de stationnement payant** : Afin de réduire la vitesse en bas de cette rue, six places de stationnement seront créées. La largeur restante sera suffisante pour permettre le passage des véhicules de secours et de collecte des déchets.

■ **Passage Calvaire-Tassigny – Création d'un cheminement vélo dissocié** : Une étude de faisabilité est actuellement menée pour proposer la création d'un cheminement vélo, dissocié de la circulation des piétons dans l'espace vert reliant la rue du Calvaire et l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Le principe d'aménagement est, d'une part, de créer un lien fonctionnel entre la rue du Calvaire et l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny et, d'autre part, de dissocier les cyclistes des piétons pour éviter les conflits entre ces deux catégories.

■ **Rond-point Duval-le-Camus** : Une expérimentation de replantation de cerisiers va être lancée. Les travaux auront lieu du 24 février au 6 mars. Le panneau d'information sera affiché sur place et une information sera distribuée aux riverains. Ce projet a été annoncé dans *Saint-Cloud Magazine* du mois de février 2020.

■ **Travaux réalisés par le Département – boulevard de la République** : Ils sont presque terminés. Bien qu'un peu longs, ils auront permis la création d'une bande cyclable, la mise aux normes PMR

des passages piétons et l'agrandissement du trottoir devant certains commerces. Une dernière phase concernera la modernisation de la signalisation lumineuse tricolore.

Projet d'aménagement rue Gounod : Les services de la Ville et ceux du Département étudient un projet d'aménagement qui doit réduire la vitesse et sécuriser les traversées piétonnes, avec créations de plateaux traversant ; une réduction de la largeur de la voie entre la rue de Crillon et la rue Charles-Lauer est prévue pour aménager une bande cyclable, comme cela a été réalisé rue Dailly.

Élagage : L'élagage de certains arbres sera effectué avenue des Villes-Jumelées pour permettre l'installation du marché provisoire.

DÉCLARATION DE DOMINIQUE LEBRUN

Au terme de ce mandat de six ans au cours duquel j'ai eu la responsabilité d'une délégation aussi exposée que l'espace public, la voirie et les transports, je veux remercier tous les agents municipaux qui m'ont supporté (dans les deux sens du terme!...) et ont permis que nous menions à bien un grand nombre des engagements pris.

J'ai également une pensée pour les bénévoles des associations rencontrés aux cours de mes passages à la Culture et aux Sports qui, loin de la lumière, agissent avec dévouement et de façon désintéressée au service des Clodoaldiens.

Monsieur le Maire, vous dites souvent qu'il est normal que nous ne soyons pas d'accord sur tout. C'est vrai, nous avons des sensibilités différentes sur le plan politique et sur la façon d'appréhender nos relations avec les services de l'État ; mais je reconnais aussi que vous m'avez laissé les coudées franches pour avancer sur un certain nombre de projets controversés auxquels j'étais attaché parce que je les considérais utiles pour la ville et ses habitants.

C'est ainsi que nous avons réussi l'extension du stationnement payant à toute la ville pour favoriser la rotation des véhicules et choisi notre délégataire pour les 20 ans à venir, mis en place un nouveau calendrier de collecte des déchets et de nettoyage des rues pour adapter le service à nos besoins réels et faire des économies, que nous avons conçu la requalification de nos rues en prenant mieux en compte les aspects paysagers et environnementaux, en particulier pour l'éclairage public, et que nous avons lancé les premières initiatives pour développer et améliorer la pratique de la marche et du vélo.

Tout n'a pas toujours été simple car tout projet, même celui qui apparaît le plus consensuel, devient rapidement un sujet de tension qui se solde par un rapport de force équilibré entre ceux qui sont pour et ceux qui sont contre.

À cet égard, je ne saurais trop conseiller à tous ceux qui n'ont cessé de critiquer, et les réseaux sociaux sont pour eux une formidable tribune, le plus souvent anonyme, de se présenter aux élections municipales car c'est au pied du mur qu'on voit le maçon.

Fin mars, je redeviendrai un simple citoyen attentif à tout ce qui se passe dans notre ville et mettrai mon expérience au service de ceux qui le souhaitent.

Je poursuivrai mon engagement politique en faisant vivre la famille du Centre à Saint-Cloud, famille à laquelle je reste profondément attaché.

Je conclurai cette brève intervention en m'adressant à ceux qui vont prendre des responsabilités au sein de la future équipe municipale pour leur dire que si je ne connais pas la clé du succès, je suis convaincu que celle de l'échec est d'essayer de plaire à tout le monde. Je vous remercie (applaudissements de l'assemblée).

Thierry ARNAUD, maire-adjoint en charge de la Solidarité, du logement, de l'action sociale et de la santé

Logement

■ Le nombre de logements sociaux au 1^{er} janvier 2019 est de 2 242 avec 12 929 résidences principales, soit 17,34 % (17,30 % l'année précédente).

DÉCLARATION DE THIERRY ARNAUD

J'arrête mes activités à la mairie après cinq mandats. Cela fait (à raison de huit par an) 248 Conseils municipaux et (à raison d'une quinzaine par Conseil) 3 720 délibérations toutes votées à l'exception de quelques-unes, notamment celle où la région nous demandait notre avis sur le nom du Lycée Florent-SCHMITT, devenu Alexandre-DUMAS. Ce soir, je voulais, dans un premier temps, évoquer certaines personnes :

- Tout d'abord, ma famille, mon épouse Aliette et mon fils Adrien, pour les nombreux moments passés à la mairie plutôt qu'en leur compagnie,
- Ensuite, les Maires de Saint-Cloud, Jean-Pierre FOURCADE, Bertrand CUNY, Éric BERDOATI en les remerciant pour la confiance qu'ils m'ont faite

pour les délégations aux Affaires générales et à l'État civil, aux Affaires économiques et à l'Emploi, au Patrimoine communal, aux Finances, au Logement et aux Affaires sociales,

- L'ensemble de mes collègues passés et présents, avec une pensée pour Vincent JACQUET, en notant que le cru 2014-2020 était particulièrement sympathique : ceux qui seront réélus et ceux qui le seront pour la première fois, en leur souhaitant bon courage car ils n'imaginent pas forcément l'investissement nécessaire.

Je n'oublie pas les bénévoles des associations avec lesquels nous travaillons en parfaite harmonie au service des Clodoaldiens. Sans eux, notre action serait limitée. Merci pour le temps qu'ils consacrent à Saint-Cloud ;

- Enfin, les fonctionnaires territoriaux de la Ville de Saint-Cloud, leur grand professionnalisme avec une pensée particulière pour Catherine TRABOUYER et Marie SANGOUARD avec lesquelles j'ai travaillé aux Finances, au Logement et au Social, dans mes deux dernières délégations.

Dans un deuxième temps, je voudrais faire quelques commentaires et réflexions sur la fonction d'élu :

- 1) Être ÉLU, c'est découvrir des choses qu'on ignore et approcher des domaines qui nous étaient totalement inconnus. Pour ma part, j'ai été, entre autres, gestionnaire de cimetière, instructeur de dossiers, maître d'ouvrage, comptable, agent immobilier, travailleur social, manager de projet.
- 2) Être ÉLU, c'est aimer profondément le lien avec les autres. Sinon, il faut faire autre chose. J'ai rencontré au cours de ce mandat plusieurs centaines de personnes. Je suis entré dans leur intimité. Elles m'ont raconté leur vie, leurs réussites, leurs échecs. Elles comptent sur nous pour les aider.
- 3) Être ÉLU, on ne l'est pas pour attendre de la reconnaissance mais lorsqu'on nous dit « merci », on sait qu'on a rendu quelqu'un heureux.
- 4) En étant Élu, j'ai appris une troisième langue étrangère, la langue des sigles dans l'ordre de mes délégations : CNI / RSA-RMI / APS-APD-OS / FRSRIF-FPIC-FNGIR / PDALPD-CRHH-PLUS-PLAI-PLS. Inconvénient pour l'élu : il faut traduire cette langue étrangère aux citoyens qui ne la parlent pas.

- 5) Être ÉLU, c'est tenir compte des contraintes. Les délégations des Finances et du Logement sont des activités passionnantes mais on a souvent l'impression d'être dans un rapport de force idéologique : péréquation, Groupe de Travail Paris Métropole, Loi ALUR-DUFLOT, Loi Égalité Citoyenneté (COSSE), Comité Régional de l'Hébergement et de l'Habitat ou des Associations qui ne représentent qu'elles-mêmes n'ont qu'un seul discours en 6 mots : « il faut faire payer les riches ».
- 6) Être ÉLU, quand on a une activité professionnelle par ailleurs, c'est jongler en permanence avec son emploi du temps. Et parfois, il y a des couacs : quand votre patron vous cherche partout à Paris alors que vous êtes en réunion à la mairie de Saint-Cloud.
- 7) Être ÉLU, ça rime parfois avec humour quand un monsieur tout content vient déclarer la naissance de sa fille Sixtine et qu'on lui répond que ce n'est pas possible. Sixtine ? Pourquoi pas Seventeen ou Twenty ?
- 8) Enfin, être ÉLU, ce n'est pas être enfermé dans une tour d'ivoire à l'écart des difficultés quotidiennes. Être un élu de terrain, c'est exactement l'inverse, c'est être en prise directe avec la réalité en mettant toujours en avant l'intérêt général. Merci de votre attention (*applaudissements de l'assemblée*).

Eric SEYNAVE, maire-adjoint en charge des Finances, des affaires juridiques, des achats et de l'emploi

DÉCLARATION D'ERIC SEYNAVE

Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Après quatre mandats et 24 ans de service, je m'appête à vivre mon dernier conseil municipal en tant qu'élu de Saint-Cloud. J'aurai assisté à plus de 220 conseils et autant de commissions. C'est donc une importante tranche de ma vie qui se termine ce soir.

Comme vous le savez, j'ai alterné deux délégations, l'urbanisme et les finances entrecoupées d'un court passage à la jeunesse et aux sports, avec en parallèle des délégations aux nouvelles technologies, aux achats, aux affaires juridiques et au développement économique. Ces missions ont toutes été passionnantes et je souhaiterais ce soir vous livrer quelques réflexions, en guise de bilan.

Grâce à nos prédécesseurs, je pense aux équipes menées par Jean-Pierre FOURCADE, puis Bertrand CUNY, Saint-Cloud a connu depuis 1971 une urbanisation raisonnée. La ville en avait bien besoin car rappelons que les années d'après-guerre ont été une période de construction à tout va avec des opérations de grande envergure. Il suffit d'évoquer les bureaux de la Colline, les immeubles de la Bérengère, de Beausoleil, des Américains ou du Parc de Béarn, sans oublier l'hippodrome déjà menacé à l'époque, car propriété de Monsieur Bousac dont le groupe était en grande difficulté.

Le premier plan d'occupation de sols voté en 1971 a permis de contraindre les promoteurs à construire le long des grands axes en limitant les hauteurs, en protégeant les espaces verts existants, en préservant les zones pavillonnaires des coteaux et du plateau et en favorisant la construction de logements sociaux pour maintenir une certaine mixité sociale. Le POS de 1999 et les PLU successifs n'ont fait que renforcer ces principes.

Sur ces bases, il reste indispensable de permettre la construction d'une soixantaine de logements par an pour compenser la diminution de la taille des foyers et maintenir la population aux alentours de 30 000 habitants.

La situation de Saint-Cloud est exceptionnelle et, par voie de conséquence, la pression foncière y est considérable. Sans action volontariste, le prix de l'immobilier risque d'écarter de la ville ceux qui, avec des revenus modestes, participent à la qualité de notre vie quotidienne (commerçants, employés, artisans, enseignants, personnel de santé, etc.). Il est donc indispensable de maintenir notre effort en matière de logements aidés en imposant aux promoteurs cette mixité sociale qui participe à la qualité de notre cadre de vie. Nos efforts en la matière étaient reconnus puisque même le journal Libération saluait en 2010 les efforts de la ville en matière de logements sociaux dans un article intitulé « Saint-Cloud dans les clous »...

Je souhaite à la future municipalité de poursuivre dans cette voie.

Toujours à l'initiative de nos prédécesseurs, un important réseau d'associations a été créé pour relayer l'action sociale, culturelle et sportive de la Mairie. Je pense à la Maison de l'Amitié, à l'APAJ, à Active, à l'ECLA, à l'UAS, au conservatoire, pour ne citer que les plus anciennes. Elles se sont développées au fil des ans, d'autres sont apparues et toutes sont maintenant des partenaires

incontournables de la ville. Les besoins évoluent et il est important que la ville formalise ces partenariats en précisant bien les objectifs et les moyens donnés à chacune des grandes associations subventionnées. Dans le domaine social, l'accueil et le soutien des familles démunies et souvent désocialisées, devient une priorité.

La démocratie participative est aujourd'hui une demande forte de la population. La Ville a été novatrice puisque les commissions extra-municipales et les comités de quartier ont été créés il y a presque 50 ans ! Aujourd'hui, il faut aller plus loin et généraliser les modes de concertation expérimentés pendant ce dernier mandat.

Dans le domaine financier, les enjeux ne sont pas moindres. En effet la forte progression du revenu moyen par habitant (lié évidemment au prix de l'immobilier) aboutit à une contribution de plus en plus forte de notre ville aux péréquations, dites de solidarité. Lors de la concertation de 2016, la population nous a clairement recommandé d'éviter d'augmenter les impôts et l'endettement. Pour ce faire, elle a approuvé nos objectifs d'économie (qui impliquaient de se priver de certains services) et nous a incités à nous séparer d'actifs qui ont permis de financer plus de 10 millions d'euros d'investissement sur le mandat, et de générer en 2019 un excédent de 3 millions d'euros. La nouvelle municipalité validera ce résultat en votant le compte administratif et pourra ainsi faire face au nouveau dérapage des péréquations, de plus d'1 million d'euros.

La rigueur budgétaire et la recherche permanente d'économies sont des démarches souvent ingrates, mais je suis certain que la nouvelle municipalité saura courageusement maintenir ces principes de gestion.

Quant à la valorisation d'actifs, elle est intimement liée à la maîtrise du foncier dans les secteurs jugés stratégiques, et donc à la politique urbaine déjà évoquée. Là encore, la nouvelle municipalité devra faire preuve de courage et d'ambition.

Pendant ces 24 ans j'ai constaté l'adaptation remarquable de notre administration qui a su suivre l'évolution d'une réglementation toujours plus complexe et aux exigences sans cesse renouvelées de la population. Je voudrais saluer tout particulièrement Catherine Trabouyer, Directrice des services financiers, pour ses compétences reconnues par tous, sa patience à mon égard pendant mes deux mandats aux Finances et son éternel sourire, bien utile dans un domaine aussi ardu et ingrat que celui des finances publiques.

Un grand merci également à Madame Bernard, Directrice Générale des Services qui nous a rejoint plus récemment ; j'ai apprécié ses grandes qualités et tout particulièrement sa capacité à maintenir un équilibre subtil entre le rôle de l'administration et celui des élus.

Je souhaiterais associer à ces remerciements l'ensemble des membres du comité de direction des services et tout le personnel de la ville. Je suis certain que le nouveau Conseil municipal saura apprécier les services de cette administration communale qui est sans aucun doute une des meilleures du Département.

Mes chers collègues, je tiens à vous remercier pour ces nombreuses années passées ensemble au service de la ville. Monsieur le Maire, un grand merci pour la confiance que vous m'avez accordée pendant ces quinze dernières années. Je vous souhaite à tous le meilleur pour les années à venir (*applaudissements de l'assemblée*).

Caroline CHAFFARD-LUÇON, maire-adjoint en charge des Grands projets et du commerce

■ Démolition et reconstruction de l'îlot des Avelines pour le futur marché des Avelines : L'avant-projet pour le futur marché sera présenté par l'architecte lundi 17 février 2020. Une réunion a été organisée mercredi 22 janvier 2020 avec les commerçants du marché pour la présentation des opérations du déménagement et l'installation du marché provisoire autour de l'église Stella Matutina. La répartition a été établie. Onze commerçants seront installés à l'intérieur de la halle provisoire, mise en place en mars côté allée des Villes-Jumelées et 21 commerçants seront placés à l'extérieur sous barnum. Une réunion sera organisée à l'intention des riverains pour les informer de l'organisation de ce marché qui débutera samedi 18 avril 2020.

DÉCLARATION DE CAROLINE CHAFFARD-LUÇON

Chers collègues.

Après 19 ans d'engagement municipal, j'ai décidé de ne pas me représenter. J'ai passé toutes ces années à servir notre ville, je la connaissais déjà bien, la découvrir depuis l'autre côté permet de la maîtriser dans son ensemble. Mon premier remerciement va à Bertrand CUNY qui m'a recruté. Jeune mère de famille nombreuse, je correspondais à une certaine catégorie de la population. Il m'a confié la programmation des 3 Pierrots. C'était parti pour treize ans à la Culture ; pendant quatre

ans j'étais en binôme avec Dominique Lebrun. Il m'a beaucoup appris et en plus on s'est beaucoup amusé. Treize ans riches de créations, de projets, grâce au professionnalisme des directeurs d'établissements : tous engagés et passionnés. Merci à Sophie Rüegger, Emmanuelle Le Bail, Pierre Jacquemont, Emmanuel Brossard, Laurent Martin et toutes leurs équipes.

M'engager dans le but de servir l'intérêt général, trouver le juste point entre la préoccupation de la personne individuelle et le bien commun du groupe, tel a toujours été mon objectif. Et cet objectif était tout aussi exigeant dans la délégation aux grands projets et au commerce que j'exerce depuis six ans.

En matière de commerce, une municipalité n'a quasiment aucun pouvoir juridique (excepté le droit de préemption à utiliser avec parcimonie). Tout est dans la relation. Connaître les commerçants, leurs besoins, leurs souhaits, connaître les propriétaires de murs, accueillir les porteurs de projets, expliquer aux uns et aux autres notre politique, nos objectifs : redynamiser la rue de l'Église, le quartier des Coteaux, être soucieux de la continuité d'un linéaire commercial vivant pour Montretout et Pasteur/Magenta.

Faire vivre les commerces en parlant d'eux, tel a été notre objectif avec Jean-Christophe Pierson et nous sommes contents d'avoir accompagné 80 commerces à s'installer ou à se renouveler pendant cette mandature. Cela nous l'avons fait car nous sommes entourés en premier lieu d'un super service du commerce en la personne d'Anne Jouhannaud, assistée de Sandy Bideaux, toutes deux engagées et volontaires. Je les remercie pour leur enthousiasme, leur gaieté et leur désir de mettre en œuvre nos objectifs. Ensuite, il y a l'association des commerçants Saint-Cloud Commerces : des commerçants qui non seulement font tourner leur boutique mais s'engagent pour fédérer les autres et animer la ville. C'est un MERCI en majuscules que je leur adresse mais aussi un bravo. Grâce à tous ces acteurs notre ville est vivante.

Ma mission a été également de faire aboutir le projet du marché. On dit souvent que le temps municipal est un temps long: je le confirme, même si je n'y croyais pas en commençant mon mandat. En résumé : deux ans pour analyser et décider de notre choix. Deux ans d'études comparatives et de préparation administrative et deux ans pour élaborer, lancer le programme et choisir le cabinet d'architecte (Charles Henri Tachon, lauréat de l'Équerre d'argent en décembre dernier). Toutes ces étapes

se sont concrétisées car en premier lieu nous avons validé le fait que le site des Avelines était le bon en redonnant vie au marché lui-même sur place. Et cela nous l'avons fait avec Capucine du Sartel que je remercie pour son infatigable enthousiasme (Nous avons été très aidés par notre placier René Hatem). J'ai toutes ces années travaillé avec de nombreux services municipaux, je remercie chacun pour tout ce qu'il m'a apporté comme solutions pour faire aboutir nos projets. Ces derniers temps, c'est avec Sophie Mons que nous travaillons sur le marché. Exigeante et à l'écoute de toutes les parties, avec elle il y a toujours une solution. Services compétents et personnes agréables : travailler pour Saint-Cloud avec les agents de Saint-Cloud, cela était formidable. Et en plus j'ai marié notre fille ! Ça c'est une chance ! Mon dernier remerciement ira à vous, Monsieur le Maire, à toi cher Éric. Tu m'as nommé maire-adjoint à la Culture, tu m'as fait confiance et écoutée pendant tous ces mandats. Nous avons pu construire ensemble dans ces deux domaines Culture et Commerce une ville qui donne plus à ses citoyens. J'en suis heureuse. Alors je souhaite que tu continues avec de nouvelles forces vives. Accompagne-les, fédère et écoute cette future équipe pour continuer de faire évoluer Saint-Cloud, agréable à vivre et riche de diversités. Merci (applaudissements de l'assemblée).

Brigitte PINAULT, maire-adjoint en charge de la Petite enfance, de l'éducation et de la jeunesse

Éducation

■ **Inscriptions scolaires** : Elles sont ouvertes du 26 mars au 7 avril prochain.

■ **Chasse au gaspillage alimentaire** : Dans le cadre de son label Éco-École, l'école élémentaire du Val d'or a mené sa chasse au gaspillage alimentaire durant la semaine du 6 janvier au 10 janvier 2020. Les enfants ont bien réagi avec une nette diminution des quantités jetées. Cette animation sera poursuivie sur les autres écoles dans les prochains mois. L'objectif est de diminuer le gâchis alimentaire au quotidien.

■ **Séjours de vacances** : Les inscriptions aux séjours de Printemps ont eu lieu par voie électronique ce matin et pourront se dérouler au 4, rue des Écoles à partir de samedi matin. Deux séjours sont organisés à Tamié du 4 au 11 avril pour les 6/10 ans et les 11/13 ans. Les inscriptions aux séjours d'été débuteront en ligne à partir du 25 février.

Brigitte PINAULDT adresse ses remerciements à l'ensemble du personnel municipal et en particulier aux agents du Pôle Petite enfance, éducation et jeunesse avec lesquels elle a eu beaucoup de plaisir à travailler durant la mandature.

Christine CHAZELLE, maire-adjoint en charge du Développement durable

■ Ligue de Protection des Oiseaux : La LPO estime pour le jardin de l'Avre et le parc Marie Bonaparte, les deux jardins labellisés, que « *le bilan offre de bonnes découvertes, montrant l'importance pour la biodiversité, des actions de gestion de la ville, surtout au niveau de la flore, où un milieu naturel se met en place, notamment en sous-bois* ».

■ Bilan annuel du pigeonnier : Suite aux interventions de l'association Espaces durant l'année passée, 44 pigeons ont été recensés, nourris avec 20 kg de graines et les 17 œufs dénombrés ont été stérilisés.

■ Jardin partagé Les Coteaux Fleuris : L'assemblée générale s'est tenue mardi 28 janvier. Une pompe à eau devrait être installée au printemps. En dehors de l'organisation de conférences régulières sur le jardinage, ce jardin constitue une opportunité de rencontres sympathiques et de partage d'expériences.

■ Travaux d'isolation dans les bâtiments communaux : Ont été concernés récemment : le réseau hydraulique de la crèche La Farandole, les combles de l'annexe de l'hôtel de ville et de l'école élémentaire Montretout, le logement de gardiennage de l'école maternelle Montretout.

■ Permanences de la déchetterie mobile : Elles ont lieu le premier samedi matin de chaque mois de 8 h 30 à 12 h (au lieu précédemment du 3^e vendredi après-midi de chaque mois).

■ Distribution de composteurs et lombricomposteurs : Elle a repris jeudi 30 janvier. La prochaine distribution a lieu jeudi 19 mars au service de la Voirie municipale 18, rue de Garches. Les copropriétés qui ont un projet de compostage collectif peuvent se faire accompagner gratuitement. Renseignements auprès du service Développement durable de la Ville.

DÉCLARATION DE CHRISTINE CHAZELLE

Une page se tourne ce soir, avec ce dernier conseil de la mandature... Je n'ai jamais fait de longs discours et ne vais pas commencer ce soir. Non sans une certaine émotion, après trois mandats,

j'ai choisi de mettre fin à mon engagement au service de la Ville de Saint-Cloud. J'ai été très heureuse de ces 17 années passées parmi vous. J'ai découvert le fonctionnement des collectivités, rencontré des personnes formidables dans leur engagement. Pendant onze ans à la délégation aux Nouvelles technologies, j'ai pu mettre mes connaissances métier au service de la Ville et accompagner avec enthousiasme les services dans leur modernisation. J'ai une pensée ce soir pour Vincent Jacquet qui m'a succédé à ce poste et qui a été mon voisin au conseil pendant plus de neuf ans. Lors de ce troisième mandat je suis passée des emails au miel... pour faire court... Durant ces six dernières années, en tant qu'adjoint en charge du Développement durable, j'ai beaucoup appris en travaillant avec des services et collaborateurs compétents. Je les remercie tous vivement, mais plus particulièrement Sophie Hayashi puis Anne-Lorraine Dufourmantel et Sophie Mons. Au fil des ans, j'ai vu les comportements des Clodoaldiens se transformer et la population prendre peu à peu conscience des enjeux pour notre planète. Mais beaucoup confondent encore aujourd'hui Développement durable et Écologie, au lieu de prendre en compte les trois composantes : environnementale, économique et sociale. Nous sommes tous concernés et gagnerons un monde durable par l'effort de tous. Merci à Éric Berdoati qui m'a fait confiance pendant quinze ans. Je lui souhaite, ainsi qu'à sa nouvelle équipe, toute la réussite possible afin de poursuivre nos actions... (applaudissements de l'assemblée).

Abdel-Ilah AZMI, maire-adjoint en charge de l'Urbanisme

DÉCLARATION D'ABDEL-ILAH AZMI

Comme nous l'avons reçu, il est temps de passer le témoin; nous devons être fiers d'avoir protégé ensemble notre commune des excès de la loi ALUR en votant à l'unanimité la modification de notre PLU en 2015, même si d'aucuns d'entre nous font parfois mine de l'oublier.

Nous avons pendant cette mandature, dans le cadre de notre commission d'urbanisme du lundi matin (ceux qui savent comprennent) qui s'est réunie plus de 120 fois, veillé au respect de la lettre et de l'esprit de notre PLU.

Nous avons concerté notre population qui s'est mobilisée sur le sujet très controversé des constructions, une charte pour une bonne urbanisation à Saint-Cloud a été rédigée à partir des

contributions des participants, nous la mettons systématiquement en avant, et il est fortement recommandé de l'intégrer dans notre PLU à l'occasion d'une prochaine modification.

Mais nous devons rester vigilants quant à la révision de notre PLU, sauf à souhaiter une autre ville, plus dense, moins arborée et moins verte, car nous n'avons plus la main, c'est le territoire de Paris Ouest La Défense (POLD) qui est compétent, et avec le Grand Paris, l'État dans son porter à connaissance, n'hésitera pas à exiger le bétonnage de Saint-Cloud, alors que nous avons tout fait pour l'éviter.

À titre personnel, je souhaite remercier tous les services pour leur parfaite collaboration, dévouement et compétence, et c'est avec émotion que je quitte ce conseil, mais je serai toujours près de vous (applaudissements de l'assemblée).

Delphine RENAUDIN, maire-adjoint en charge du Patrimoine communal (gestion et travaux), de la sécurité et de l'hygiène

■ **Commission communale de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public** : Elle s'est réunie le 15 janvier 2020 à l'école maternelle Pasteur, où est également délocalisée la crèche La Palette Enchantée, le 29 janvier 2020 au magasin LIDL. Elle a émis un avis favorable pour ces établissements. Sont prévues les visites de l'école élémentaire du Val d'or le 28 février 2020 et de la Fédération française de bridge le 11 mars 2020.

■ **Bilan sécurité et hygiène de ces deux dernières années** : Il y a eu 34 visites de la commission communale et 13 visites de la sous-commission départementale ; 83 instructions de dossiers sécurité des manifestations et 15 visites avant ouverture, sans oublier les interventions pour l'hygiène, la salubrité générale, les nuisances sonores, les mesures de dératisation, désinsectisation, désinfection...

■ **Travaux sur les bâtiments communaux** : Stade de football des Coteaux : les travaux de remplacement du synthétique débutent cet été. Tennis des Coteaux : les problèmes d'éclairage sont en cours de résolution. Crèche La Palette Enchantée : les travaux pour l'intégration dans les locaux de l'école maternelle Pasteur se sont effectués dans les meilleures conditions à la satisfaction des familles et de leurs enfants. Église Saint-Clodoald : Tout est mis en œuvre pour que la partie éclairage des œuvres en cours de restauration soit aussi

réussie que l'étanchéité des toitures et les vitraux déjà terminés. Accueil Jeunes rue Gounod : les travaux de rénovation de l'éclairage s'achèvent et les faux plafonds seront installés pour la fin du mois, laissant ainsi un lieu totalement rénové. Les prochains travaux se préparent pour les prochaines vacances scolaires, notamment pour les établissements scolaires.

Delphine RENAUDIN, après avoir rappelé que le harcèlement de l'administration est inutile, la prise de décision dépendant toujours du politique, remercie les services municipaux qui participent activement à la réussite des travaux du bâtiment depuis l'élaboration des marchés jusqu'à la concrétisation des projets qui font appel à tous les corps de métiers.

DÉCLARATION DE DELPHINE RENAUDIN

Cher Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Je souhaite, au moment de quitter cette haute assemblée communale, vous remercier, à la suite de Bertand CUNY, de la confiance que vous m'avez accordée toutes ces années, et surtout de la chance que vous m'avez ainsi donnée de pouvoir servir l'intérêt général en allant à la rencontre de tout Clodoaldien, fut-il sur mon chemin. J'espère humblement avoir été utile. Fraternité.

J'ai aimé découvrir l'administration territoriale et travailler avec son personnel, énormément ; comme j'ai dû, par moments les déconcerter, qu'ils m'en pardonnent.

Je remercie tous ceux qui m'ont demandé de rester, certains même de devenir maire ! Je leur réponds que je suis rentrée au Conseil municipal à l'époque des francs, que j'emporte dans mon cœur plus de 175 couples que j'ai mariés, plus de 150 conseils municipaux dont je ferai mémoire les jours d'ennui, et que si j'étais la plus jeune femme en 2001, je reste certes la plus jeune, 19 ans après, mais seulement des grands-mères !

Aussi, souhaitant à tout un chacun de prendre sa part à l'élaboration quotidienne de notre démocratie en s'engageant à son tour, Égalité, je cède ma place d'adjoint au maire.

Et devant moi, je regarde. Liberté.

*« Vienne la nuit sonne l'heure
Les jours s'en vont je demeure »*
(Guillaume Apollinaire)

Ségolène de LARMINAT, maire-adjoint en charge de la Culture

■ **Les 3 Pierrots** : Depuis le dernier conseil municipal, la fréquentation est exceptionnelle avec 88 % de remplissage. Trois spectacles de théâtre ont affiché complet et un spectacle d'humour visuel a été très apprécié. Ce jeudi 6 février, *Looking for Beethoven* devrait aussi être complet ainsi que les deux prochains spectacles de février : *La Ménagerie de verre* et *Le Canard à l'orange*. Pour le cinéma, le nombre d'entrées pour le festival Télérama progresse. L'opéra live *Porgy and Bess*, a rassemblé 293 spectateurs samedi 25 janvier.

■ **La médiathèque** : Le 18 janvier, la Nuit de la Lecture a connu un grand succès avec un public familial venu nombreux aux différentes animations proposées. Un showcase des ensembles jazz et vents de l'ECLA a été proposé : une possibilité pour les élèves de se produire en public, dans une ambiance intergénérationnelle et chaleureuse. Le 1^{er} février, belle réussite pour la manifestation départementale de vulgarisation scientifique La Science se livre sur la thématique « Le monde végétal et nous », avec des ateliers pour enfants et une conférence : « L'intelligence végétale : mythe ou réalité ? ».

■ **Le musée des Avelines** : L'exposition *Les derniers feux du palais de Saint-Cloud* a été vue par 7 629 visiteurs à la mi-janvier, dont 41 classes de la grande section à la Première. Autour de l'exposition : le concert « La vie parisienne frivole, romantique et sacrée » donné samedi 11 janvier, a été très apprécié par le public ; la conférence d'Arnaud Denis, co-commissaire de l'exposition, intitulée *Du garde-meuble impérial au Mobilier national* a remporté un vif succès samedi 18 janvier et passionné le public ; enfin, le dernier concert a eu lieu le samedi 1^{er} février autour de Beethoven joué par l'ensemble Fuga Libre. L'exposition se termine dimanche 23 février 2020 ; des ateliers pour apprendre le croquis et réaliser un miroir impérial sont proposés au jeune public durant les congés scolaires. Le musée propose des visites gratuites dans le domaine de Saint-Cloud, à la découverte du palais disparu. Prochaines dates : les 16 février, 15 et 29 mars 2020.

■ **Le conservatoire** : Chaque semaine depuis la rentrée 2020, un concert y est proposé. C'est une occasion de souligner la qualité de l'auditorium rénové et les travaux permettant à l'équipe administrative de travailler dans de meilleures conditions.

■ **L'ECLA** : Le festival de danse s'est déroulé au Carré du 31 janvier au 1^{er} février. Cette 7^e édition, intitulée « Mots vagabonds », avait pour thème la poésie. Durant deux jours, cinq spectacles réunissant plus de 230 adhérents, enfants et jeunes adultes, issus des ateliers modern jazz, danse orientale, hip hop et flamenco, ont été présentés. L'atelier modèle vivant s'est associé à l'événement en exposant une série de dessins en écho à la thématique. La prochaine édition du festival de danse se déroulera en 2022.

■ **Travaux de restauration des décors peints du chœur de l'église Saint-Clodoald** : Ils se poursuivent avec le nettoyage de la voûte étoilée qui retrouve sa clarté perdue. La souscription pour participer à la restauration des décors peints, lancée en lien avec la Fondation du patrimoine, récolte ses premiers fruits. La participation est expliquée au moyen de dépliants disponibles au musée, à la mairie et dans les églises de la paroisse, ainsi que sur le site internet du musée et de la Fondation.

Ségolène de LARMINAT remercie tous les services avec lesquels elle a travaillé ces six dernières années et qui lui ont apporté beaucoup de richesse ainsi que les membres du Conseil municipal.

Marc CLIMAUD, maire-adjoint en charge des Sports et de l'animation

Sports

■ **Soirée des Sportifs** : Elle s'est déroulée samedi 25 janvier 2020 en présence de plus de 200 participants, avec une centaine de personnes mises à l'honneur. Ce fut une belle réussite avec diverses démonstrations proposées par les associations sportives. Le maire a remis la médaille de la ville à Jacques BARBE, président d'honneur de l'UAS, pour toutes les années passées au sein de ce club. Des diplômes de bénévolat ont été distribués par le Comité départemental des médaillés du sport et de l'engagement associatif.

■ **Le skate-park** : Le site rénové a été inauguré mercredi 8 janvier 2020 avec un enrobé refait ; une barre slide arrondie et un nouveau module ont été installés pour une meilleure pratique de ce sport.

■ **Aquazen** : La prochaine manifestation a lieu vendredi 6 mars à la piscine. Plusieurs animations y sont proposées : massages ostéopathes, yoga, ateliers détente.

Animation

■ **Les traditionnelles galettes de quartier pour la nouvelle année** : Les nombreux Clodoaldiens présents ont pu à cette occasion déguster les galettes des boulangers de Saint-Cloud. Félicitations aux heureux gagnants des places de spectacles aux 3 Pierrots.

Marc CLIMAUD tient à remercier chaleureusement le personnel du service manifestation et celui du Pôle Sportif pour tout le travail accompli durant cette mandature.

Olivier BERTHET, maire-adjoint en charge de la Sécurité publique, des anciens combattants et de la sécurité routière

■ **Manifestation patriotique** : La journée nationale du Souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a lieu jeudi 19 mars

Olivier BERTHET remercie tous les services de la Ville, avec lesquels il a travaillé ces six dernières années, notamment Nathalie BERNARD et Valérie LIVA. Les problèmes de sécurité étaient un engagement fort de la mandature 2014-2020 avec la mise en place du Centre de supervision urbain (CSU) et l'évolution de la Police municipale.

Nicolas PORTEIX, Conseiller municipal délégué à la Citoyenneté et au quartier Centre/Village

■ **Sortie du SICOMU** : Un arrêté préfectoral du 27 décembre 2019 a entériné la sortie de la Ville du SICOMU à compter du 1^{er} janvier 2020 (syndicat intercommunal de l'Orme à moineaux - cimetière des Ulis). Il faut remercier Delphine RENAUDIN pour la part active qu'elle a prise sur ce dossier.

■ **Population municipale** : Le 30 décembre 2019, l'INSEE a publié le chiffre officiel de la population municipale 2017 de Saint-Cloud qui est de 29973 habitants, nombre officiel d'habitants de notre commune à partir du 1^{er} janvier 2020.

■ **Recensement annuel de la population** : L'opération a débuté mi-janvier et se poursuit, réalisée déjà aux deux tiers. Certains habitants restent cependant injoignables, sont en déplacement ou refusent de répondre. Des courriers de relance ont été expédiés pour avertir les personnes concernées. Les Clodoaldiens sont invités à répondre le plus rapidement possible au questionnaire, idéalement par internet. Il faut remercier les agents recenseurs qui effectuent cette mission difficile au service de notre commune.

■ **Cérémonie de la citoyenneté** : Cette manifestation traditionnelle a lieu vendredi 28 février, en fin de journée, salle des mariages. Une invitation sera adressée prochainement aux personnes intéressées et aux élus.

■ **Élections municipales des 15 et 22 mars** : La date limite d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin est vendredi 7 février. Toute inscription a lieu en mairie, au service des affaires générales ou sur le site internet service-public.fr

Les personnes intéressées sont invitées à être très attentives aux pièces justificatives sollicitées. 415 électeurs, considérés comme n'ayant plus d'attache avec la commune, ont été radiés légalement des listes électorales. Les onze électeurs britanniques inscrits ont aussi été radiés suite au Brexit survenu vendredi 31 janvier.

■ **Commission de contrôle des listes électorales** : Elle se réunit jeudi 20 février pour procéder à la vérification de l'ensemble des inscriptions et des radiations effectuées depuis la dernière fois qu'elle s'est réunie, il y a un an.

Nicolas PORTEIX, en cette fin de mandat, tient à remercier les agents des Affaires générales, de l'état-civil et du cimetière. Il a beaucoup apprécié leur professionnalisme et leur bonne humeur. Travailler avec eux et en particulier avec Sophie de Fos, responsable de ce service, a été, pour lui, un plaisir au quotidien.

Mireille GUEZENEC, Conseiller municipal délégué aux seniors, excusée rapportée par Thierry ARNAUD

■ **Espace d'animation des Coteaux** : Les animations se sont poursuivies jusqu'au 30 décembre et ont repris jeudi 2 janvier avec les jeux de société, les arts plastiques, l'art floral, une présentation du site Internet de la Ville et de ses applications. Les inscriptions ont débuté pour les activités payantes : gymnastique douce et cyber. Les activités mensuelles ont repris : gymnastique cérébrale, atelier d'écriture, cercle de lecture... ; une nouvelle animation est proposée par la Prévention Retraite en Île-de-France : l'équilibre en mouvement. Le lotocoto annuel a connu un vif succès. Les commerçants et les services de la mairie qui ont offert de très nombreux lots sont remerciés chaleureusement.

■ **Sortie des seniors à Saint-Cloud** : Le thé-ciné a été l'occasion d'une après-midi de rire avec le film *Joyeuse retraite* aux 3 Pierrots. Une initiation à la

tapisserie a été proposée au musée des Avelines. Les seniors se sont rendus à l'école du Val d'or pour répondre aux questions des enfants de CE1 et évoquer l'école de leur époque. La chandeleur a été fêtée à la crèche La Farandole.

■ **Sortie des seniors hors de Saint-Cloud** : Les seniors ont visité l'exposition : *50 ans d'archives départementales dans les Hauts-de-Seine, l'envers du décor*. Ils ont parcouru l'exposition *Le paquebot Île-de-France* au musée des années 30 à Boulogne. La sortie mensuelle a eu lieu à Roissy-en-France avec la visite des dessous de l'aéroport puis à Aulnay-sous-Bois au Conservatoire Citroën-DS.

■ « **Villes où il fait bon vivre et vieillir** » : Suite à l'enquête menée par l'association intergénérationnelle « Un Toit Partagé », Saint-Cloud est première sur 144 villes dans sa strate d'habitants (30 000 à 49 999 habitants). Elle est deuxième sur 267 villes, toutes catégories de populations confondues (30 000 à 150 000 habitants et plus).

Alexandre BOCQUILLON, Conseiller municipal délégué au quartier val d'or

Alexandre BOCQUILLON remercie toutes celles et ceux qui œuvrent quotidiennement à ce qui fait le succès de Saint-Cloud et dont témoignent quotidiennement les Clodoaldiens, souvent synthétisés en ces trop peu de mots : « *une douceur de vivre exceptionnelle aux portes de Paris, proposant ses services, animations et loisirs avec une simplicité qui nous honore* ». Il souhaite dorénavant se consacrer pleinement à ses activités familiales et professionnelles ; il espère une campagne de haut niveau qui permettra aux Clodoaldiens de « *discerner, comparer les visions, les ambitions, pour porter Saint-Cloud vers l'avenir, en préservant au mieux ce qui fait l'essence de notre ville mais qui ne peut ignorer les évolutions, voire l'agitation de notre époque avec ses opportunités* (notamment la future gare du Grand Paris et les bénéfices profonds de davantage de mixité sociale) *mais également ses travers nombreux* ».

Anne COVO, Conseiller municipal délégué à la Petite enfance

■ **Fermeture des établissements municipaux de Petite enfance pour les vacances de Printemps** : du vendredi 3 au lundi 13 avril inclus.

■ **Crèche La Palette Enchantée** : Cet établissement a déménagé début janvier. Les enfants et les familles sont ravis de leurs nouveaux locaux.

■ **Journée pédagogique des personnels d'établissements** : Elle se tiendra vendredi 3 avril 2020.

Anne COVO a eu grand plaisir à travailler pour les Clodoaldiens, avec l'aide des élus, y compris ceux de l'opposition avec lesquels elle a pu échanger, notamment lors des diverses commissions. Elle tient à remercier les équipes de la petite enfance, plus largement celles du PEEJ dont elle souligne le professionnalisme et les compétences qu'elle salue. Elle remercie le Maire de la confiance qu'il lui a accordée durant ces six dernières années.

Jean-Christophe PIERSON, Conseiller municipal délégué au Commerce et à l'artisanat

■ **Vie commerciale** : Quartier Coteaux/Bords de Seine : L'auberge de la Passerelle : spécialités portugaises (ouverture fin janvier); Intermarché, boulevard Senard (ouverture envisagée : octobre 2020). Quartier Centre/Village : Restaurant Le Persifleur, 2, rue de l'Église (ouverture prévue mi-février avec une inauguration début mars). Quartier Pasteur/Magenta : Nat et Fils, décoration, 50, boulevard de la République (ouverte). Quartier Montretout/Coutureau : Boulangerie Le Moulin de Buzenval, 84, rue de Buzenval (ouverture fin mars).

Jean-Christophe PIERSON adresse ses remerciements à tous les services de la Ville qui contribuent à la réussite de la politique de la Ville et en particulier à Anne JOUHANNAUD qui a animé avec beaucoup de dynamisme le service Commerce. Il fait part de ses remerciements à tous ses collègues qui cessent leur aventure municipale ce jour, et dont on a su apprécier la qualité de l'investissement dans la vie municipale, leur sens aigu de l'intérêt général et qui sont un exemple d'engagement au service de tous les Clodoaldiens.

Clémence JOMIER, Conseiller municipal délégué à la Communication

Clémence JOMIER souhaite tout d'abord remercier sincèrement le Maire de la confiance qu'il lui a accordée depuis 2008. Elle précise que ces douze années ont été ponctuées de riches rencontres tant avec ses collègues du Conseil municipal qui sont devenus ses amis qu'avec de nombreux Clodoaldiens ; elle joint à ses remerciements le personnel de la ville et Valérie Liva, référent essentiel pour les élus. Durant ces douze années, Clémence JOMIER s'est efforcée de se mettre au service des Clodoaldiens et de l'intérêt général. Elle tient à adresser un remerciement tout particu-

lier à Alexia Fourcaud, directrice du service Communication ainsi qu'à tout le personnel de ce service et celui du service reprographie avec lesquels elle a pris un réel plaisir à échanger régulièrement. Ces années lui ont énormément appris et fait grandir.

Édith SAGROUN, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse

■ **Conseil des Jeunes** : Le 1^{er} février, cette jeune assemblée a reçu une délégation de jeunes. Des animations ont été organisées le matin sur la thématique du rôle du jeune dans la cité. L'après-midi a été consacrée à la visite guidée des dessous de Montretout suivie de la restitution des ateliers puis d'une soirée détente autour d'un dîner.

L'organisation d'une soirée cinéma a été menée en collaboration avec les 3 Pierrots ; après un sondage auprès des jeunes Clodoaldiens, c'est le film *Inception* de Christophe Nolan qui a été retenu et qui sera présenté le 28 février 2020 aux 3 Pierrots à 20h30. Les membres de cette assemblée accueilleront les jeunes à partir de 19h30 et pourront leur présenter à cette occasion leurs activités. En lien avec l'ECLA, un concert est programmé dans la soirée du samedi 7 mars 2020.

■ **Accueil Jeunes** : Ce lieu convivial situé 7 bis, rue Gounod fait peau neuve avec une nouvelle équipe d'animation qui propose de nouveaux projets, dans des locaux rénovés. Les jeunes collégiens ou lycéens sont invités à se renseigner sur les nouvelles activités.

■ **Bourses Initiatives Jeunes** : Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au jeudi 20 février.

■ **Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur** : Du 11 au 18 avril 2020, la Ville propose à quatre jeunes Clodoaldiens de passer gratuitement le BAFA. Les jeunes âgés de moins de 17 ans peuvent dès à présent envoyer un CV et une lettre de motivation au service Jeunesse. La date limite de candidature est fixée au vendredi 20 mars 2020.

Édith SAGROUN remercie le service Jeunesse et l'ensemble de ses collègues élus, tout particulièrement ceux qui achèvent leur mandat, de lui avoir transmis leurs connaissances, les thématiques qui lui étaient totalement inconnues en prenant le temps nécessaire pour cela.

Sacha GAILLARD, Conseiller municipal délégué à la Politique du handicap

Sacha GAILLARD a débuté son expérience municipale en tant qu'élu à l'âge de 18 ans. Il tient à remercier tout particulièrement le Maire de lui avoir fait confiance. Délégué à la politique de l'accessibilité et du handicap depuis 2015, il s'est efforcé de défendre les intérêts des personnes les plus fragiles et les plus isolées en œuvrant quotidiennement pour que chaque personne en situation de handicap, qu'il fallait accompagner, écouter et parfois conseiller, soit pleinement épanouie à Saint-Cloud. Les différents plans d'accessibilité proposés au niveau des infrastructures et bâtiments communaux ou de la voirie communale ont tenté de répondre aux attentes, avec l'appui des associations locales expertes dans ces domaines. « *Proposer des animations, des événements variés, et favoriser l'émergence d'une ville où le handicap soit synonyme de solidarité et d'inclusion, tel a été notre objectif avec le projet « Changer son Regard sur le Handicap » à l'occasion duquel jeunes, moins jeunes, public empêché ou non ont été sensibilisés et ont partagé des moments communs* ». Sacha GAILLARD remercie l'ensemble des associations avec lesquelles il a travaillé : Les Papillons Blancs, la colline, Teddy Bear, l'association des paralysés de France (avec un hommage tout particulier à son représentant, Monsieur Grignon, qui nous a quittés récemment), Ciné-ma différence (rendant la culture accessible à tous), l'UNAFAM... Il associe à ces remerciements ses collègues et les services municipaux qui lui ont apporté aide et conseils durant cette mandature. Il tient enfin à faire part à nouveau de son dévouement total pour Saint-Cloud et ses habitants.

Laurent MONJOLE, Conseiller municipal délégué à l'Éducation

Laurent MONJOLE se joint aux remerciements qui ont été adressés aux services, en particulier à ceux du Pôle Petite enfance, éducation, jeunesse. Il souhaite que les projets non encore achevés de la municipalité puissent voir le jour prochainement si les Clodoaldiens lui renouvellent leur confiance.

DÉLIBÉRATIONS

Vendredi 31 janvier, les projets de délibérations ont été étudiés par la Commission des Finances et, pour ce qui la concerne, par la Commission des Travaux. Les deux rapporteurs, Delphine RENAUDIN pour les finances, en remplacement de Céline MARTIN excusée, et Nicolas PORTEIX pour les travaux, donnent connaissance au Conseil des observations formulées et des avis émis.

ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Le maire

■ **Délibération n° 1 : Élection du secrétaire de séance**

En début de séance, **Sacha GAILLARD** est élu à l'unanimité secrétaire de séance.

ACTION SOCIALE ET LOGEMENT

Rapporteur : Thierry ARNAUD

■ **Délibérations n° 2 et 3 : Garantie communale accordée à la société 1001 Vies Habitat pour l'acquisition en VEFA de logements situés 3, avenue des Pâtures : 10 logements de type PLS et 16 logements de type PLAI, PLUS**

La société 1001 Vies Habitat a acquis en VEFA, auprès du promoteur les Nouveaux Constructeurs, 26 logements sociaux situés sur le site LTC, 3 avenue des Pâtures. La livraison des logements devrait avoir lieu au 4^e trimestre 2020. L'acquisition de dix logements sociaux de type PLS et l'acquisition de seize logements sociaux de type PLAI/PLUS : 3 PLAI et 13 PLUS sont prévues. Ces opérations font l'objet chacune d'un contrat de prêt souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour lesquels il est demandé la garantie de la Ville.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accorde à la société 1001 Vies Habitat une garantie communale totale pour :

- l'emprunt souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant total de 2 063 293 € destiné à l'acquisition de dix logements sociaux de type PLS; il approuve les termes de la convention portant garantie communale, avec en contrepartie un droit de réservation sur deux logements pendant une durée de soixante ans; il autorise le maire à signer la convention (Délibération n° 2).

- l'emprunt souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant total de 2 107 464 € destiné à l'acquisition de seize logements sociaux de type PLAI/PLUS; il approuve les termes de la convention portant garantie communale, avec en contrepartie un droit de réservation sur deux logements pendant une durée de soixante ans; il autorise le maire à signer la convention (Délibération n° 3).

■ **Délibération n° 4 : Subvention pour surcharge foncière d'un montant de 67 000 €, accordée à la société 1001 Vies Habitat, pour l'acquisition en VEFA de 26 logements de type PLS/PLAI/PLUS, 3, avenue des Pâtures**

La société 1001 Vies Habitat demande à la Ville le versement d'une subvention pour surcharge foncière afin d'équilibrer son opération d'acquisition de ces 26 logements.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accorde à la société 1001 Vies Habitat une subvention pour surcharge foncière d'un montant de 67 000 €; il approuve les termes de la convention de réservation avec la société 1001 Vies Habitat, portant sur deux logements en contrepartie du versement de ladite subvention; il autorise le maire à signer la convention.

PETITE ENFANCE, ÉDUCATION ET JEUNESSE

Rapporteur : Brigitte PINAULDT

■ **Délibération n° 5 : Convention pour la contribution communale aux dépenses de fonctionnement de l'école Saint Joseph au titre de l'année civile 2019**

Conformément à la loi, la Ville participe aux dépenses obligatoires de fonctionnement des classes élémentaires et maternelles de l'école Saint Joseph, établissement privé du premier degré sous contrat d'association. Des conventions ont été conclues pour les périodes 2010-2012 et 2013-2015, puis en 2017 et en 2018. Une nouvelle convention est proposée au titre de l'année civile 2019. L'article 11 de la loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance prévoit que « *L'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de trois ans et jusqu'à l'âge de seize ans* ». Les collectivités ont l'obligation à compter du 1^{er} septembre 2019 de verser aux écoles privées sous contrat d'association un forfait communal pour chaque élève domicilié sur son territoire.

Le Conseil municipal approuve la nouvelle convention déterminant la contribution communale aux dépenses de fonctionnement de l'école Saint Joseph au titre de l'année civile 2019. Le maire, ou l'élu délégué, sont autorisés à signer ce document avec le représentant désigné de l'association de gestion de l'établissement Saint Joseph. Le montant de la contribution communale aux dépenses de fonctionnement de l'école Saint Joseph est porté à 287 237,57 € : 219 724,72 € pour les élèves des classes élémentaires, 67 512,85 € pour les élèves des classes maternelles, pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2019 (abstentions de Xavier BRUNSCHVICG et Catherine NADO).

■ **Délibération n° 6: Participation de la Ville aux dépenses de fonctionnement de l'école Saint-Pie X pour l'année 2019**

Le Conseil municipal vote, pour l'année civile 2019, la participation aux dépenses de fonctionnement de l'école Saint-Pie X. Il est prévu, comme l'an passé, une allocation de 100 € par élève clodoaldien inscrit et une contribution aux frais de personnel de l'établissement (Votes contre : Pierre CAZENEUVE et Morane SHEMTOV, Xavier BRUNSCHVICG et Catherine NADO).

École Saint-Pie X	Année 2019
Nombre d'élèves clodoaldiens	83
Part pour les élèves	8 300,00 €
Part frais de personnel (+1,1 % selon indice INSEE)	16 310,40 €
Participation de la ville	24 610,40 €
Redevance d'affermage versée par le délégataire de la restauration scolaire au prorata du nombre de repas facturés	2 370,00 €
Total	26 980,40 €

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

Rapporteur : Le maire

■ **Délibération n° 7 : Convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement des lignes de communication électroniques à très haut débit en fibre optique**

La société Covage, via sa filiale Covage 92, a racheté en 2017, le réseau déployé par la société Sequalum. Elle s'est engagée auprès du département à déployer la fibre dans les zones pavillonnaires. La ville souhaite équiper les logements communaux en fibre optique. Cette société est le seul opérateur à pouvoir raccorder les immeubles situés 4, rue des Écoles, 31, rue Royale, 1, avenue de Fouilleuse, 60, rue Bernard-Palissy. Chacun de ces immeubles est composé de trois logements et d'un bâtiment professionnel, ces bâtiments étant propriétés de la Ville,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communication électroniques à très haut débit en fibre optique. Il autorise le maire, ou l'élu délégué, à signer cette convention ainsi que les documents y afférents.

CULTURE

Rapporteur : Ségolène de LARMINAT

■ **Délibération n° 8 : Approbation du projet scientifique et culturel (PSC) du musée des Avelines pour la période 2020-2025**

Le projet scientifique et culturel (PSC) est un document obligatoire pour les musées de France. Il présente le bilan de l'existant et les projets. Il permet de contractualiser les objectifs et les moyens alloués au musée, conformément aux termes de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) du 7 juillet 2016.

Le musée municipal, appelé depuis 2008, le musée des Avelines, musée d'art et d'histoire consacré à la valorisation de l'histoire et du patrimoine de la Ville, a ouvert ses portes dans l'ancienne villa Brunet en 1988. Le musée, contrôlé de longue date par la DRAC Île-de-France, bénéficie depuis 2003 de l'appellation « Musée de France », selon les termes de la loi Musées du 4 janvier 2002, ce qui a pour conséquence l'imprescriptibilité et l'inaliénabilité de ses collections qui doivent être inscrites sur un inventaire réglementaire et faire l'objet d'un récolement décennal.

Le projet scientifique et culturel 2020-2025 du musée des Avelines s'organise autour de quatre axes qui définissent l'ambition culturelle de l'établissement et sa singularité : l'esprit du lieu, les collections permanentes, la médiation, les actions du musée au-delà de ses murs. Ce projet doit être validé par le Conseil municipal puis transmis à la Direction régionale des affaires culturelles, en concertation avec le service des musées de France, pour instruction et avis qui peut revêtir trois formes : validation, validation avec réserves, non-validation motivée.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le Projet scientifique et culturel du musée des Avelines pour la période 2020-2025. Il autorise le maire, ou l'élu délégué, à conclure tous les actes utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

FINANCES

Rapporteur : Eric SEYNAVE

■ **Délibération n° 9 : Actualisation de la longueur de la voirie communale**

La longueur de la voirie communale est un critère du mode de calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement versée chaque année aux communes. Il a été procédé à la vérification de ce linéaire au moyen du système d'information géographique dont dispose la Ville. Il convient de l'actualiser. **Le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe la longueur de la voirie communale à 35 236 mètres linéaires** (Précédemment ce linéaire était de 33 021 mètres linéaires).

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Le maire

■ **Délibération n° 10 : Modification du tableau des effectifs au 1^{er} mars 2020**

Il est proposé au Conseil municipal la mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal. Trois postes sont créés et huit postes sont supprimés. Les effectifs budgétaires sont portés temporairement à 517. Ce nombre théorique n'est pas le reflet du nombre réel d'agents travaillant pour la ville.

Ces dispositions sont approuvées unanimement.

QUESTIONS DIVERSES

Le groupe Saint-Cloud, c'est vous

1 / **Projet secteur Porte jaune (question présentée par Marlène LABATUT)**

Nous avons constaté que les derniers pavillons du secteur de la Porte jaune / rue Pasteur... ont été détruits. Pourriez-vous nous informer sur le projet prévu sur ce secteur ?

Abdel-Ilah AZMI confirme que des démolitions ont eu lieu rue Pasteur pour éviter les squats. Sur le PLU, le secteur Pasteur/Porte jaune est identifié et inscrit au plan de zonage comme un secteur d'étude en association avec l'ex EPF devenu EPFIF (Établissement Foncier de la Région d'Île-de-France). L'EPFIF est chargé d'acquérir l'intégralité des lots compris dans le secteur. À ce jour, il en reste un, pour lequel le propriétaire attend une expropriation car il ne souhaite pas payer de plus-value. L'objectif de l'aménagement consiste en une offre résidentielle mixte, c'est-à-dire prenant obligatoirement du logement aidé en plus de l'identification et de la valorisation de la porte d'entrée de la Ville depuis Garches ; sachant que l'EPFIF ne possède pas l'intégralité du périmètre, il n'a pas été lancé d'appel à projet, donc tout est encore ouvert.

2/ **Suite de la fermeture de la Poste du Centre/Village (question présentée par Marlène LABATUT)**

Pouvez-vous nous faire un retour sur le fonctionnement du service mis en place avec Franprix place de la mairie, en remplacement de la fermeture du bureau de poste du centre village (2019), après celle du bureau du Val d'or (en 2016). Dans le projet du secteur de « La Source », le dernier bureau restant, celui de la poste centrale boulevard de la République, est-il appelé à être déplacé ? Si oui, où ? Sachant que si déplacement il y a un lieu plus central serait fortement recommandé, afin d'en faciliter l'accès pour les clodoaldiens, et notamment des plus âgés.

Caroline CHAFFARD-LUÇON répond que, depuis le mois de septembre, La Poste a déplacé son activité au sein du magasin Franprix, place du Moustier. 70 opérations par jour étaient effectuées en septembre et à ce jour, il y a une moyenne de 95 opérations par jour pour environ 70 clients. L'activité est à 50 % répartie sur Franprix pour l'affranchissement, les 50 % restant sont effectués pour les colis sur Internet ou dans les relais colis à proximité. Les retraits de colis sont les opérations les plus importantes (40 %) suivies par les dépôts (30 %) et les

achats de timbres représentent 29 %. Le flux le plus important se situe à l'heure du déjeuner entre 12h et 14h et le soir de 17h à 20h. La part de clientèle qui consomme dans ce magasin est de 30 %. L'intérêt pour Franprix d'avoir un relais Poste n'est pas négligeable. **Éric BERDOATI** précise que rien n'est encore prévu pour le lieu de déplacement de la poste centrale.

3/ *Quelles sont les prévisions d'effectifs des différents groupes scolaires pour la rentrée 2020. Et quelle a été leur évolution ces 3 dernières années ? (question présentée par Élisabeth CALGARO)*

Brigitte PINAULDT précise que ces chiffres font l'objet de tableaux ci-joints. Il n'y a pas encore de prévisions fiables pour la prochaine rentrée scolaire

Écoles maternelles	Total année 2017/2018	Total année 2018/2019	Total année 2019/2020
Fouilleuse	72	63	66
Coteaux	168	173	171
Montretout	206	196	214
Centre	186	192	220
Val d'Or	222	205	214
Pasteur	106	98	75
Total	960	927	960

Écoles élémentaires	Total année 2017/2018	Total année 2018/2019	Total année 2019/2020
Fouilleuse	133	129	132
Coteaux	273	286	257
Montretout	479	484	482
Centre	343	324	320
Val d'Or	355	355	350
Total	1583	1578	1541

4/ *Quelle compensation avez-vous négociée avec la Société du Grand Paris, pour remplacer la perte de 5 000 m² d'espaces verts du Jardin des Tourneroches, soit un quart du jardin public, perte liée à la création d'un puits d'évacuation de secours de la ligne 15 de métro du Grand Paris Express; sachant que cet espace boisé est le secteur le plus arboré du jardin et que 14 espèces protégées y ont été recensées ? (question présentée par Sophie MICHAUD)*

Dominique LEBRUN précise que les puits d'évacuation de secours sont généralement établis au droit de la ligne. La Société du Grand Paris neutralise 4 400 m² de terrain pour y installer une base travaux et pour creuser le trou qui va lui permettre de se raccrocher à la ligne; ce sera une emprise de l'ordre de 400 m² avec en surface une grille qui devrait mesurer 60 m². Quand tous les travaux seront terminés, la vision sera un périmètre grillagé d'une surface d'environ 60 m². Des négociations sont en cours et tout ce qu'il est possible de replanter le sera; la Société du Grand Paris devrait pouvoir replanter à l'identique. Même si dans la donation faite à la ville figurent des clauses très strictes, il faut rappeler que la société du Grand Paris a des moyens de puissance publique qui lui permet de réaliser rapidement et au mieux ce qui doit l'être.

5/ *Votre tract de campagne annonce la plantation de centaines d'arbres pour les années futures, ce qui est une bonne nouvelle. Pouvez-vous vous engager à préserver les arbres existants et pas seulement les remarquables recensés, à commencer par les 8 tilleuls de la rue des Avelines? Et aussi à ne pas oublier de replanter dans le parc Marie Bonaparte qui a perdu 9 arbres adultes en 2016? (question présentée par Sophie MICHAUD)*

Caroline CHAFFARD-LUÇON précise que l'architecte en charge du futur marché des Avelines a eu les consignes de conserver le plus possible les arbres dans le cadre de ce projet. Il n'est cependant pas possible de garantir que les huit tilleuls seront épargnés. **Dominique LEBRUN** confirme qu'il y a une garantie de reprise pour le parc Marie Bonaparte et que les arbres seront donc replantés.

6/ *Les Villes de Vaucresson et de Garches mettent en place une navette électrique qui traversera le parc de Saint-Cloud pour rejoindre les métros de la ligne 10 et de la ligne 9. Pour quelle raison la Ville de Saint-Cloud ne s'est-elle pas associée à ce projet ? (question présentée par Élisabeth CALGARO)*

Dominique LEBRUN répond que la Ville a suivi ce projet en 2014-2015 avec les Villes de Vaucresson et de Garches pour étudier la faisabilité de mettre en place un bus électrique. Face aux coûts de l'opération et à l'absence d'engagement, la Ville était restée à l'écart de ce projet. Après renseignements pris auprès du Domaine national suite à un article paru dans la presse, il s'avère qu'aucun engagement n'est pris à ce jour, et au niveau du financement, rien n'est précisé. Après renseignements, le Pont de Saint-Cloud et non le Pont de Sèvres serait privilégié par ce projet, ce qui inté-

resse moins la ville. **Éric BERDOATI** rappelle que les quatre communes Garches, Marnes-la-Coquette, Vaucresson et Ville-d'Avray disposent de trois gares ; leur problème est le désenclavement et le rabattement sur les gares. Notre ville dispose de cinq gares donc le problème n'est pas son désenclavement, mais le problème peut être la saturation des transports en commun. : le T2, la ligne L ou U. **Éric BERDOATI** n'est pas sûr que cette navette soit une attente réelle des Clodoaldiens.

*7/ Pouvez-vous faire un point sur l'avancement des travaux du Grand Paris, nous donner des dates sur le début des travaux à Saint-Cloud et quel en sera l'impact sur la circulation rue Dailly et du Mont-Valérien ? (question présentée par **Élisabeth CALGARO**)*

Dominique LEBRUN indique que, selon les dernières informations, un début des travaux pourrait être effectif aux alentours de 2024 ; ils dureraient jusqu'en 2030. Cela ne signifie pas qu'il y aurait des nuisances pendant six ans. Néanmoins, ce chantier aura des conséquences à la fois sur la rue Dailly et sur la rue Armengaud. La rue Dailly ne sera pas coupée à la circulation, un sens montant et descendant sera toujours respecté. Il est en effet impossible pour l'État de fermer cette voie à grande circulation qui sert de désenclavement à l'A13 lorsque son tunnel est fermé.

*8/ Depuis plusieurs mois nous entendons parler de la fusion du 92 et du 78. Pouvez-vous nous dire si ce projet verra le jour rapidement ou jamais ? (question présentée par **Élisabeth CALGARO**)*

Éric BERDOATI rappelle que même si cette fusion est la volonté des deux présidents du Conseil départemental des Hauts-de-Seine et de celui des Yvelines, elle ne pourra se réaliser, conformément aux textes, qu'après un décret en Conseil d'État après avis du gouvernement. Il faut attendre que, dans le cadre de la loi 3D (Différenciation, Décentralisation et Déconcentration) prévue au Sénat en septembre, une nouvelle gouvernance en Île-de-France soit proposée pour qu'une réponse soit apportée à cette question de fusion.

Déclaration de Marlène LABATUT, Groupe Saint-Cloud, c'est Vous

Chers collègues,

Cette mandature n'a pas été pour notre Groupe *Saint-Cloud, c'est vous*, un long fleuve tranquille. À quoi s'ajoute la frustration de n'être que des conseillers municipaux d'opposition qui n'ont pas l'opportunité de participer directement à l'action et

comme l'a rappelé Monsieur Lebrun, d'être « le maçon ». Première force d'opposition, avec 27 % des suffrages des Clodoaldiens, notre groupe s'est toujours efforcé d'apporter une contribution effective, parfois en aiguillant nos collègues de la majorité, notamment en terme de constantes recherches d'économies de fonctionnement mais aussi du respect de notre patrimoine vert et urbanistique, ou encore, du renforcement de la sécurité via aussi l'accroissement du nombre de policiers municipaux. Mais cette position même de première force d'opposition, vous l'aurez compris, ne nous a pas forcément permis de vivre un mandat toujours serein et en grande harmonie. Nous remercions très vivement les responsables des services administratifs fonctionnels et toutes leurs équipes. Merci à nos collègues pour les échanges souvent constructifs, notamment dans les commissions ad hoc. Enfin à titre personnel, je remercie chaleureusement les quelques conseillers de la majorité, ils se reconnaîtront. Ils m'ont accueilli avec sympathie en novembre 2014 lorsque j'ai intégré le Conseil municipal dans un contexte que l'on peut qualifier de quelque peu « glacial ». Alors que se termine cette mandature et en attendant que les urnes permettent le 22 mars prochain d'ouvrir une nouvelle page pour Saint-Cloud, formons des vœux pour que notre ville ait un bel avenir, que soit farouchement préservé le cadre de vie qui nous a donné l'envie de venir s'installer à Saint-Cloud. Enfin que la ville prenne avec élan et détermination les virages indispensables qu'exigent les enjeux actuels. Je vous remercie.

Le groupe Saint-Cloud Rive-Gauche

1) Amiante dans les établissements scolaires

Une enquête a été publiée dans le quotidien Libération le 3 février dernier concernant, d'après un fichier interne de l'Éducation Nationale, la présence ou non d'amiante dans les 60 000 établissements scolaires de France. Sur les 60 000 établissements, 19 922 seulement ont réalisé une enquête pourtant obligatoire appelée Dossier Technique Amiante (DTA). Au total, ce sont 12 418 DTA qui ont été réalisés sur les 60 000 établissements. Sur ces 12 418 DTA, 7 261 mettent en évidence la présence d'amiante dont 718 avec obligation de travaux. D'après le fichier de l'Éducation Nationale mis en ligne sur le site de Libération, les écoles de Saint-Cloud suivantes non seulement comportent de l'amiante mais requièrent également la réalisation de travaux : école élémentaire Fouilleuse, école élémentaire Centre ; les établissements suivants comportent de l'amiante mais ne requièrent pas de travaux : Lycée Santos-Dumont ;

école Saint Joseph; collège Émile-Verhaeren. Aucun diagnostic, pourtant obligatoire, n'a été réalisé à Saint-Pie X et à Montretout. Je n'ai pas d'information concernant les autres établissements. Comment la Mairie aborde-t-elle cette question? Des DTA vont-ils être réalisés dans l'ensemble des établissements de la ville? Qu'est-il fait pour y remédier? (question présentée par Xavier BRUNSCHVICG)

Éric BERDOATI rappelle qu'il faut toujours se méfier des enquêtes journalistiques et de l'exactitude de leurs résultats. Contrairement à ce qui est affirmé dans ce journal, l'ensemble des bâtiments publics de la ville a bien fait l'objet de DTA, exigible pour tous les bâtiments construits avant le 1^{er} juillet 1997. L'amiante est classifiée en trois éléments : la liste A qui est la plus dangereuse, la liste B et la liste C. Après les DTA, aucun bâtiment ne correspond aux critères de dangerosité de la liste A à Saint-Cloud, contrairement à ce qui est dit dans le journal Libération. Il y a effectivement deux bâtiments sur la liste B qui nécessitent des précautions qui sont prises lors des travaux de rénovation réalisés dans les écoles durant la période estivale.

2) Requalification de la RD7 et zones à faibles émissions

L'Autorité environnementale du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable, rattachée au Ministère de la transition écologique et solidaire, a rendu un avis le 22 janvier 2020 concernant le réaménagement des quais. Dans cet avis, il est notamment fait mention d'une « augmentation des trafics, de l'ordre de 50 % porteuse de conséquences importantes en termes de bruit, de qualité de l'air et d'émissions de gaz à effets de serre ». L'Autorité environnementale recommande de compléter l'étude d'impact par une évaluation précise des effets attendus de la mise en place de Zones à Faibles Émissions (ZFE) promues à l'échelle du Grand Paris, et le cas échéant de prendre les dispositions complémentaires de restriction d'accès et de vitesse nécessaires pour garantir actuellement et à terme l'absence d'augmentation des concentrations de polluants par rapport au scénario au fil de l'eau, ainsi que l'absence de tout risque supplémentaire pour la santé des populations. Or, il apparaît dans le même avis qu'autant la Ville de Suresnes s'était engagée dans le renforcement des ZFE, autant la Ville de Saint-Cloud le refusait. Monsieur le Maire, vous qui vous présentez, si l'on en croit vos derniers tracts, comme un champion du monde de l'environnement et du développement durable, pourquoi un tel refus? (question présentée par Xavier BRUNSCHVICG)

Éric BERDOATI confirme que l'Autorité environnementale a rendu son avis le 22 janvier. C'est le Département des Hauts-de-Seine qui est pilote de cette opération et non pas la ville. L'Autorité environnementale dit que le projet, une fois réalisé, va améliorer considérablement la qualité de vie. Il n'y a pas de prescription émise mais de simples recommandations. Le point assez étonnant dans cet avis est l'annonce que le trafic routier va doubler. Or, nous constatons que sur l'aménagement réalisé entre le pont de Sèvres et le pont d'Issy-les-Moulineaux, réussi sur le plan qualitatif et environnemental, il n'y a pas 50 % d'augmentation du trafic sur ce tronçon. Cela reste donc à vérifier. Quant à la ZFE, 79 villes sont concernées dans la Métropole du Grand Paris et sur ces 79 villes, 47 seulement ont délibéré. Il n'y a donc pas que la ville de Saint-Cloud qui n'ait pas délibéré. Ensuite, un arrêté doit être pris pour rendre applicable cette ZFE. Sur les 47 villes qui ont délibéré, seulement 34 ont pris un arrêté. Ce processus n'a pas été suivi majoritairement. L'objectif de 100 % de véhicules propres dans la zone ZFE est fixé à 2030 ce qui laisse du temps. La Ville de Suresnes n'a toujours pas délibéré pour appliquer la zone de ZFE. La Ville de Saint-Cloud est en relation avec la Métropole et avec différents services pour prendre les décisions au moment opportun.

Déclaration de Xavier BRUNSCHVICG (groupe Saint-Cloud Rive-Gauche)

Monsieur le Maire, Chers collègues,

Nous sommes réunis ce soir pour le dernier Conseil Municipal de la mandature.

Je tiens à vous dire à quel point, Catherine et moi-même, avons été heureux de siéger parmi vous.

Nos échanges auront parfois été vifs mais, en tout cas je l'espère, toujours constructifs et respectueux.

C'est un peu plus intime, mais on a appris à se connaître, à vous apprécier... aujourd'hui, par exemple, j'ai eu une discussion avec Jean-Christophe Pierson, tout nous oppose, nous n'avons pas du tout les mêmes orientations philosophiques, politiques, culturelles et culturelles et pour autant on arrive à se retrouver sur des sujets parfois essentiels et il y a souvent eu un très grand respect entre nous et nous avons beaucoup apprécié de travailler dans cet état d'esprit. Au-delà des élus, je pense tout particulièrement aux services qui ont toujours été très disponibles.

Tout au long de ce mandat, nous nous sommes investis sans compter, avec, chevillés au corps, trois objectifs dont nous ne nous sommes jamais départis :

1. Défendre au sein du Conseil une sensibilité de gauche et écologiste qui y fait cruellement défaut ; proposer, toujours et encore des idées fidèles à cette vision.

À ce titre-là, je voudrais vous annoncer presque solennellement et avec beaucoup d'émotion la parution dès samedi sur le marché des Avelines de notre grand livre Vert qui a représenté un travail considérable et qui est le fruit de six années de mandat et de nombreuses consultations que nous avons menées ; c'est un document de 32 pages avec 4 grandes thématiques qui à chaque fois vous présenteront une page de diagnostic, une page de vision et normalement une de propositions puisqu'il y en a 187. Si comme beaucoup de personnes l'affirment, les étiquettes politiques ne comptent pas au niveau local, alors les Clodoaldiens vont devoir aller se replonger dans les projets, analyser les propositions et nous nous sommes livrés à cet exercice de transparence. On met cartes sur table, on prend des risques. Vous ne serez pas d'accord avec toutes les propositions, mais j'espère que vous reconnaîtrez la qualité du travail effectué.

2. Assurer un rôle de vigie démocratique, de transparence citoyenne et d'alerte auprès de la population, que seules des minorités responsables, travailleuses, cohérentes et compétentes sont en capacité d'exercer ;

3. Enfin et surtout, servir ce qui nous semble être le bien commun et l'intérêt général.

En parlant d'intérêt général, je voudrais profiter de l'occasion qui m'est ici donnée pour rendre un vibrant hommage à l'un de nos collègues pour qui l'intérêt général, le bien commun et le désintéressement sont des valeurs essentielles qui irriguent et structurent son engagement. Je veux ici parler de Pierre Cazeneuve.

En 2014, Pierre Cazeneuve a littéralement disrupté Saint-Cloud. En créant *Allons Enfants*, le parti de la jeunesse, il a souhaité, et c'est tout à son honneur, permettre aux jeunes de faire irruption sur la scène politique, de dépasser les vieux clivages de cet ancien monde Ô combien archaïque et de transformer la vie politique locale. Pierre Cazeneuve a réellement incarné le changement et porté une espérance.

Je tiens à l'en féliciter.

D'ailleurs, en six années de mandat, Pierre Cazeneuve nous aura tous impressionnés par ses nombreuses et pertinentes propositions, souvenons de la proposition de création d'une rue Marcel Weinum, par son assiduité au Conseil et en Commissions, par le nombre de tracts qu'il a rédigés ou de réunions publiques qu'il a organisées.

Oui Pierre Cazeneuve a été utile et n'a cessé de défendre l'intérêt général. L'intérêt général lui tient tellement à cœur qu'il a même décidé, en 2020, de rejoindre la liste En Marche qui compte parmi ses membres plusieurs élus de la liste Saint-Cloud c'est Vous, en l'occurrence Madame Calgaro et Madame Labatut.

Oui vous avez bien entendu : Pierre Cazeneuve fait campagne et entend siéger aux côtés d'élus de SCCV, cette liste dont les comptes de campagne ont été rejetés en 2014 pour violation du code électoral et dont la tête de liste Aymeric Lhermitte a été condamné à 18 mois d'inéligibilité.

Depuis 2014, tout a opposé les élus de SCCV et Pierre Cazeneuve : budget, plans d'économies, choix d'investissements, subvention à Rock en Seine, politique d'urbanisme, accueil des réfugiés, l'hébergement de sans-abri dans le Bois de Boulogne, le logement social... Sur tous ces points, Pierre Cazeneuve se ralliait à nos positions.

Il n'en a que plus de mérite.

Loin de céder à toute tentation électoraliste ou à toute compromission dont le seul but serait d'obtenir une place éligible lors de la prochaine mandature, Pierre Cazeneuve s'est résolu au sacrifice ultime : mener campagne et siéger aux côtés d'élus de SCCV alors que tout l'oppose, je dis bien tout, et ce dans le seul et unique but de faire prévaloir l'intérêt général.

Il a choisi de faire passer l'intérêt supérieur de Saint-Cloud au-dessus de ses convictions personnelles et de son orgueil. C'est tout simplement magnifique.

En ce qui me concerne, je n'ai pas eu ce courage et je le regrette. À vrai dire, je devrais en avoir honte...

La République En Marche m'a bien proposé de les rejoindre et de mener liste commune pour « déga-ger » Éric Berdoati. Mais, sans doute parce que je suis trop âgé, je suis resté prisonnier de cet ancien monde où les convictions sincères priment sur les savantes stratégies, les alliances, les recettes de cuisine électorale et les calculs politiques. Oui c'est vrai je n'ai pas réussi à me départir et à m'affranchir des idées que j'ai défendues pendant six années.

Alors bravo Pierre pour ce courage. Que dis-je, pour cette abnégation. Si les électeurs le décident, tu seras amené à siéger dans le même groupe que Marlène Labatut et Élisabeth Calgaro. Ça va être très dur pour toi. Je ne sais pas comment tu parviendras à trouver des points d'accord avec elles et à résoudre les insurmontables contradictions qui vous opposent mais je ne doute pas un seul instant que tu sauras surmonter ces basses turpitudes dans l'intérêt de la ville.

Je suis vraiment admiratif. C'est beau le nouveau monde. Tu incarnes le renouveau, les nouvelles formes d'engagement, la morale en politique. Tu iras loin j'en suis sûr. Bon courage Pierre (*applaudissements de l'assemblée*).

Déclaration de Morane SHEMTOV (groupe *Allons Enfants*)

Un petit mot pour clôturer ce mandat que j'ai pris en cours de route, il y a un quatre ans et demi après une campagne de déontologie en 2014. Cette aventure a été à vos côtés très enrichissante, un réel apprentissage comme on ne l'apprend pas à l'école ou à l'université. Il y a eu des hauts : toutes les décisions favorisant le respect de l'environnement, celles liées aux vélos, aux voitures électriques, même si à nos yeux ce n'est toujours pas suffisant. On peut citer l'investissement dans le numérique, la richesse du programme culturel et le marché des Avelines qui est un bel avancement. Beaucoup de bas : La politique de solidarité assumée par la majorité, que ce soit sur les logements sociaux, l'accueil des sans-abri ou des réfugiés, la lenteur des avancées du marché des Avelines, le manque d'ambition sur tant de sujets liés à l'attractivité de la ville. Des choses dont on a parlé et reparlé dans nos tribunes durant ses six années. Merci pour votre écoute et votre respect durant ces nombreuses heures de conseil municipal, j'en garderais un souvenir unique. Je remercie également l'ensemble du personnel municipal pour leurs actions que l'on ne voit pas forcément à chaque séance, mais en amont un travail énorme au quotidien est réalisé. Je tenais à remercier mes colistiers « *Allons Enfants* » sans qui nous ne serions pas là ce soir avec Pierre. Ce mandat c'est le leur et nous en sommes les simples porte-paroles. Pierre, mon complice de toujours, tu m'as embarquée dans cette aventure il y a huit ans et pas un seul jour ne passe sans que je m'émerveille du chemin que nous avons parcouru ensemble. Merci beaucoup (*applaudissements de l'assemblée*).

Déclaration de Pierre CAZENEUVE (groupe *Allons Enfants*)

Je vais répondre brièvement au très grand et beau discours de Xavier. Je n'étais pas enthousiaste à cette idée et je tenais à vous le dire. Je me suis engagé autour d'un projet pour la suite, certaines personnes ont souhaité adhérer à ce projet. Dans notre programme, il y aura du logement social, Rock en Seine Off pendant 20 jours... Chacun est libre de rejoindre ce projet et c'est le choix de Marlène et Élisabeth et je le respecte. Je pense aussi qu'à l'échelle locale, il faut savoir travailler avec des gens qui ne sont pas en accord avec vous. Malheureusement, on n'a pas eu trop l'occasion de le faire.

Chers Collègues,

En arrivant ici en 2014 à 18 ans, j'étais ce que l'on appelle un « jeune con ». Aujourd'hui, si on est encore loin du compte, j'espère l'être un tout petit peu moins mais je vous prie par avance de m'excuser pour ce qui arrive. Avec Morane, on se plaignait en 2013 que rien n'était fait pour la jeunesse à Saint-Cloud et qu'à part le banc du Monoprix et les marches de Stella, on ne vous proposait pas grand-chose d'autre comme activités. On vous prenait pour des « Vieux schnock » incapables de comprendre ce dont nous les jeunes avons réellement besoin et réellement envie. L'écologie, le numérique, la démocratie participative, pour vous, étaient des mots à placer au scrabble et pas beaucoup plus. En plus de ces points-là, il y avait une conviction, une intuition très forte que l'heure des partis avait sonné, être de gauche ou de droite n'avait pas beaucoup de sens ; que le rejet de la politique par la population et en particulier par les jeunes appelait radicalement la manière à faire de la politique en sortant des carcans des partis traditionnels. Je repense avec tendresse au moment où on me riait au nez sur le marché en 2014 en me balançant le tract *Allons Enfants* en me disant que c'était impossible d'être ni de droite, ni de gauche et que ça ne voulait rien dire. Macron en 2017, mon parti c'est Saint-Cloud en 2020, j'emporterai avec moi ce soir un petit sourire satisfait « on vous l'avait bien dit ». Bref quoi qu'il en soit, c'est dans ce contexte que nous avons décidé de lancer *Allons Enfants* - 35 jeunes de moins de 25 ans qui ont décidé de prendre part à la politique de leur ville. Une première en France, ce n'est pas une fin en soi mais je crois sincèrement un indicateur de la richesse de notre jeunesse à Saint-Cloud. Par contre, que l'on fasse 15 %, personne ne s'y attendait, surtout pas nous. On a donc eu l'immense

honneur et le privilège d'avoir deux conseillers municipaux élus. J'ai une pensée toute particulière pour nos 33 autres colistiers en 2014 et tous ceux qui nous ont aidés dans cette formidable aventure, à commencer par mes parents, je pense aussi à mon frère et à ma sœur, je vous dois tout. Je me rappelle ensuite de notre premier conseil municipal. À l'époque avec Agathe BONNIN, que je salue ce soir et qui m'a accompagné dans ces conseils pendant presque deux ans, j'étais encore qu'« un jeune con » et surtout un peu naïf. C'est tout naïvement, que je suis intervenu une première fois en demandant à être considéré non pas comme un conseiller municipal d'opposition, mais comme un conseiller de proposition. Premier rire, première réponse du maire : « *Il fallait se présenter avec nous* », le ton était donné. La désillusion fut progressive mais fatale. Pendant six ans, nous allions devoir nous contenter de regarder sans ne pouvoir rien faire. On pouvait parler, certes, mais le travail se faisait en commissions le lundi, alors à quoi bon l'ouvrir le jeudi soir dans un simulacre de décisions. Sachant que tout le monde s'en tapait le coquillard avec un fémur de langoustine de ce que l'on pouvait raconter. Alors, à quoi bon ! À quoi bon proposer des noms de rue, de dénoncer la politique de la ville sur les logements sociaux, de défendre l'idée d'un Centre-Ville réinventé...

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'être un jour dans l'opposition, sachez simplement une chose, c'est d'un ennui mortel. C'est le jeu démocratique, certes. Oui on se démoralise, on se démobilitise, je l'ai beaucoup entendu de votre part à tous. Vous me reprochez à raison mon manque d'investissement durant ce mandat : « *pourquoi tu n'étais pas à cette inauguration, tu sais où se trouve les 3 Pierrots... ?* » je le concède, mon engagement s'est détérioré dans le temps ou plus précisément, il s'est transposé. Frustré de ne pas pouvoir faire grand-chose localement, nous avons décidé avec Morane de sortir de Saint-Cloud pour transformer la liste *Allons Enfants* en un véritable mouvement politique. Nous avons construit autour des valeurs de l'écologie, de l'inclusion, de l'innovation et de l'Europe, un projet ambitieux avec pour but d'impliquer et de représenter les jeunes dans toutes les instances politiques. Nous avons présenté 50 candidats aux élections législatives en 2017, nous avons présenté une liste pour les élections européennes et nous avons pour les prochaines élections municipales, une centaine de jeunes avec l'étiquette *Allons Enfants* un peu partout en France pour que les jeunes s'investissent dans les conseils municipaux. J'ai d'ailleurs un mot pour

Sacha Gaillard qui montre que l'engagement des jeunes va bien au-delà d'*Allons Enfants*, heureusement et grâce à lui, nous sommes très certainement l'un des conseils municipaux avec le plus de jeunes en France. Cela ne concerne pas directement Saint-Cloud, me direz-vous mais sachez, avec un peu d'humour, que c'est à cause de la frustration accumulée entre ces murs que nous avons eu l'énergie de faire cela et que ce mouvement politique, devenu national à qui M6 consacrait encore dimanche soir un reportage dans le 19-45, a débuté dans notre merveilleuse ville. Malgré cela, lors de ces 52 conseils municipaux dans la mandature et dans chaque *Saint-Cloud Magazine* à une exception, un élu portait la voix de notre groupe auprès de nos lecteurs et de la jeunesse clodoaldienne. C'est la moindre des choses lorsqu'on est élu, mais sachez-le c'est un sacerdoce quand on est dans l'opposition. J'ai tenté d'obtenir l'investiture de *La République En Marche* pour les prochaines élections, je n'ai pas eu la chance d'obtenir ce sésame mais je reste candidat au sein de la liste Saint-Cloud 2020. Je continue cet engagement politique, je l'espère pour de bonnes raisons que je résumerais « *Me battre pour la dignité des plus faibles* ». Je ne suis pas là pour faire de la promotion mais pour vous dire que la politique locale permet de confronter des gens qui se connaissent très bien. Capucine m'a vu souvent courir tout nu dans mon jardin quand j'étais petit ; les fils de Jean-Christophe étaient mes chefs Scout et j'ai passé mes plus belles années de lycée avec la fille de Brigitte et je continue à être extrêmement ami et proche avec les enfants de Delphine et le fils de Caroline. Ceux que je n'avais pas eu la chance de rencontrer, j'ai appris à vous connaître et à vous apprécier, c'est le cas notamment de Tic et Tac (surnom affectif donné à Monsieur Lebrun et Monsieur Seynave par Morane – *rires de l'assemblée*). Alexandre Bocquillon avec qui je suis devenu sincèrement ami et Xavier, malgré plusieurs accrochages, restent un exemple pour l'engagement. Nous sommes dans l'opposition et nos désaccords sont nombreux, mais je tiens à vous le dire une nouvelle fois comme cela a pu transparaître depuis six ans, que j'ai toujours cru en votre probité, à votre sincérité et que je suis admiratif de votre engagement quotidien au service des Clodoaldiens. Le rôle de Maire, lui aussi, n'est pas toujours facile et à défaut d'avoir mon approbation et mon soutien, vous avez tout mon respect et ma considération. Malgré tout ce temps passé ici, toute cette expérience accumulée, toutes ces rencontres, rien n'est plus important que toute

l'amitié que j'ai pu construire et développer. *Allons Enfants* m'a fait le plus beau cadeau du monde et je chéris chaque jour de l'avoir à mes côtés dans ma vie car il y a malgré vous quelque chose que j'emporte et ce soir quand j'entrerai chez Dieu mon salut balayera largement le seuil bleu. Quelque chose que sans un pli, sans une tâche, j'emporte malgré vous, c'est Morane. Merci beaucoup (*applaudissements de l'assemblée*).

DÉCLARATION D'ÉRIC BERDOATI, MAIRE

Dans quelques instants, je vais lever la dernière séance du conseil municipal de cette mandature. Avant de procéder ainsi, je souhaite vous dire quelques mots. En tout premier lieu, j'ai une pensée émue pour notre collègue Vincent JACQUET qui est maintenant en service de rééducation à l'hôpital Stell. Sa convalescence sera longue et il ne pourra pas être à mes côtés lors des prochaines échéances électorales. C'est la raison pour laquelle je souhaite rappeler son engagement au sein de notre majorité municipale, d'abord en qualité de conseiller délégué à la vie du quartier du Val d'or, puis en qualité d'adjoint territorial en charge du Numérique. Sa personnalité, son dévouement étaient indéniablement un atout pour notre équipe. Je lui souhaite au nom du conseil municipal un prompt rétablissement et un retour rapide parmi sa famille.

Comme vous l'avez entendu en début de Conseil, plusieurs de nos collègues cessent leur engagement municipal non pas ce soir, mais dans quelques semaines. C'est un moment important et émouvant pour eux mais aussi pour nous tous. Je veux dire à chacune et à chacun d'entre vous combien vous pouvez être fiers de votre engagement au service de notre commune.

Je voudrais dire à Dominique Lebrun, notre premier adjoint, qu'au travers des différentes délégations occupées depuis 1995, la communication, la culture, le sport et enfin la voirie au sens large avec l'espace public et les transports, que son engagement a été exemplaire et toujours au service de l'intérêt général. Son action de proximité, notamment des dernières années sur un sujet ô combien complexe, a permis de faire progresser la qualité de l'espace public et donc notre cadre de vie. Cher Dominique un grand merci pour votre travail au service de Saint-Cloud.

Monsieur Arnaud, Cher Thierry, vous êtes rentré au sein du conseil municipal en 1989 et par consé-

quent vous êtes le seul à avoir travaillé avec trois maires différents. Je voudrais souligner votre intervention efficace et exemplaire quand en cours de mandat à la demande de Bertrand Cuny vous acceptez de reprendre la délégation aux Bâtiments alors que tel n'était pas votre souhait. Votre ambition étant de servir, vous avez su répondre présent à un moment délicat et je sais combien mon prédécesseur vous en est reconnaissant.

Monsieur Seynave, Cher Eric, tout aurait dû nous opposer. Je garde en mémoire le souvenir de notre rencontre quelques jours après le choix de la majorité municipale de soutenir ma candidature pour l'élection de maire. Je mesure combien votre déception était grande, mais malgré cela vous avez accepté de travailler à mes côtés avec loyauté. Récemment encore vous avez été sollicité et vous auriez pu faire un autre choix, mais vous avez su garder cette fidélité. Fidélité à mes côtés, à notre majorité et aussi à votre action au sein de la majorité depuis toutes ces années. Je tenais à le dire publiquement ce soir et à vous en remercier.

Madame Chaffard-Luçon, Chère Caroline, votre efficacité, votre capacité de travail m'ont époustoufflé durant ce dernier mandat. Quelle énergie déployée pour redynamiser le marché des Avelines, pour négocier à mes côtés l'expropriation des riverains dont les logements sont maintenant démolis. Quelle bonne humeur et quel enthousiasme tout au long de ces six années de mandat. Mes chers collègues, c'est simple quand vous appelez Caroline pour lui exposer un problème, vous avez à peine raccroché que le problème est déjà résolu. Que puis-je vous dire Chère Caroline, sinon seulement merci.

Un grand merci également à Christine Chazelle pour son action précise et engagée en faveur du développement durable ; à Abdel-Ilah Azmi pour son travail efficace lors de la modification du PLU en 2015 ; merci Delphine Renaudin pour votre action au service de nos bâtiments municipaux mais surtout pour votre action au sein des différentes commissions de sécurité si importantes pour les biens publics et la sécurité des grands événements.

Merci chère Clémence pour ce nouveau Site et cette nouvelle application ainsi que pour votre soin quotidien apporté à notre communication ; merci cher Alexandre pour ce travail de terrain dans votre quartier : Merci chère Céline pour votre capacité à transcrire avec exhaustivité et précision les débats de la commission des Finances et surtout merci pour vos interventions musicales qui sont un véritable enchantement.

Enfin je voudrais remercier la majorité municipale dans son ensemble pour son travail d'équipe et sa cohésion. Nous avons eu des débats et de ces débats est toujours née une position d'équilibre : celle de l'expression de l'intérêt général.

Je n'oublie pas les oppositions que je veux saluer pour leur présence, leur contribution aux débats et leur point de vue.

Nous entrons dans une période électorale et j'attire l'attention de ceux qui vont dans les prochains jours y prendre part. Soyez à la hauteur, soyez porteurs de projets, d'idées et de propositions. Si nous pouvions éviter les fake news, les approximations, les invectives, les contre-vérités, chacun y gagnerait en crédibilité. Je sais bien que le dénigrement demande moins d'efforts que la force des propositions. Mais c'est justement cet effort qui génère la crédibilité. Je pense intimement que s'engager en politique est une démarche noble et sérieuse. S'engager à servir une ville c'est exigeant. Ce ne peut être un deuxième choix pour combler l'ennui ou une fin de carrière. S'engager c'est faire preuve de courage, de compétences et d'espoir. Espoir d'améliorer la qualité de vie de

tous et non pas seulement de ceux qui vous ont fait confiance. S'engager c'est accepter la contradiction, pas la désinformation et le mensonge. S'engager c'est faire participer et convaincre du bien-fondé du projet proposé aux administrés. S'engager enfin c'est agir avec clairvoyance, justice et loyauté. Et cela commence dès le premier jour de campagne. La politique c'est une action collective d'élévation vers un avenir meilleur. C'est en tout cas pour ma part dans cette acceptation que je l'entends et soyez assurés toutes et tous que ce sera ma ligne de conduite.

Je vous dis du fond du cœur merci et à très bientôt.

La séance est levée à minuit

■ Fait à Saint-Cloud,
signé le 13 février 2020

Le maire



Éric BERDOATI



DÉCLARATIONS PRÉALABLES : AUTORISATIONS ACCORDÉES :

- 20 décembre 2019 : 2-4, rue de l'Église (modification d'une devanture commerciale)
- 20 décembre 2019 : 90 bis, rue de Garches (création d'une fenêtre)
- 20 décembre 2019 : 27 bis, avenue Clodoald (modification de façade et création d'une clôture)
- 23 décembre 2019 : 10, avenue Romand (réfection et extension d'une maison individuelle)
- 6 janvier 2020 : 6-10, rue de l'Église (ravalement)
- 6 janvier 2020 : 16, rue Preschez (élargissement d'un portail)
- 10 janvier 2020 : 3, rue de l'Église (ravalement d'une devanture commerciale)
- 10 janvier 2020 : 21, allée Foch (surélévation)
- 10 janvier 2020 : 36, rue Ferdinand-Chartier (modification de façade et de clôture)
- 10 janvier 2020 : 51, rue Sevin-Vincent (création d'une cour anglaise et aménagement d'un garage)
- 13 janvier 2020 : 27, rue Dailly (antennes-relais)
- 17 janvier 2020 : 22-26, rue Armengaud (coupe et abattage d'arbres)
- 17 janvier 2020 : bureaux de la Colline (changement de destination)
- 28 janvier 2020 : 46, rue Tahère (ravalement, modification de façades et de toiture)
- 29 janvier 2020 : 37-43, rue Gounod (ravalement)

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS :

- 23 janvier 2020 : 34, avenue du Maréchal-Foch (changement d'affectation et surélévation)
- 30 janvier 2020 : 43, boulevard de la République (extension d'une terrasse – permis modificatif)
- 30 janvier 2020 : 1, rue Lelégard (extension d'un établissement hospitalier – permis modificatif)

PERMIS DE DÉMOLIR ACCORDÉ :

- 23 janvier 2020 : 38-40, boulevard de la République (démolition partielle d'un marché couvert)

ACTES ENREGISTRÉS DU 5 DÉCEMBRE 2019 AU 29 JANVIER 2020

NAISSANCES

Raphaël Cantenot ■ Charlix François ■ Abel de Cassan Floyrac ■ Diouldé Sarr ■ Jude Chasseriau Tran-Thanh ■ Léna Alluguet ■ Olivia Alves ■ Melchior de Seze ■ Alia Fofana ■ Capucine Wagner ■ Ilyan Djellali ■ Félix Pivert ■ Daphné Peres ■ Diane Fischer ■ Victoire Leroy ■ Noham Farcy ■ Pierre Allix Poillot ■ Romane Andre ■ Victor Sobral ■ Charlie Ouzen ■ Lucas Massue ■ Nora Ferrigno Bonafous ■ Gaspard Ponroy ■ Hortense Ponroy ■ Tristan de Theilhet de Lamothe ■ Oscar Chambin ■ Ava Robert Negrini ■ Bérénice Rueff ■ Béryl de Susbielle ■ Israa Huzaiifa ■ Hector de Laugeiret ■ Gonçalo Cerqueira Maciel ■ Giulian Moreau ■ Raphaël Ekegue Ananga Noah ■ Martin Flaadt ■ Jeanne Arnaud ■ Louis Arnaud ■ Gaïa Ouyahia ■ Ethan Vouloir ■ Romy Savery ■ Ali Boubcher ■ Lucas Tran Pham ■ Téa Pantelic ■ Antoine Meaux ■ Félicie Vuillard ■ Armand Raymond-Poitel ■ Blanche Rigaud ■ Romane Bardey ■ Ellie Bardey ■ Castille de Cambourg

MARIAGES

Charlotte Coat & Pascal Badier ■ Aurélie Clavet & Jonatan Jicquello ■ Alexandra Huck & Pierre Vekhoff ■ Flavie d'Adhémar de Cransac & Timothée de Marliave ■ Viriya Phiem & Julien Nguyễn-Kim ■ Wiang Suaiprommarat & Patrick Barbe ■ Prisca Vincent & Aymeric Brugère ■ Lucie Collet & Mathieu Lapp ■ Sally Steciw & Serge-Vivien Moudourou

DÉCÈS

Marcel Lièbert (90 ans) ■ Louise Le Borgne (1 mois) ■ Ruth Bunyadian née Feyerabend (86 ans) ■ Jean-Pierre Géraud (74 ans) ■ André Cadin (86 ans) ■ Michel Peuré (80 ans) ■ Jacqueline Defaÿ née Aymard (90 ans) ■ Eliane Delrue née Ennebic (90 ans) ■ Jean Bayle (77 ans) ■ Bertrand Lemennicier-Bucquet (76 ans) ■ Renée Petit née Gallet (101 ans) ■ Mona Carle née Groutars (94 ans) ■ Robert Guez (88 ans) ■ Françoise Gilles (69 ans) ■ Odile Madon née Perrin (94 ans) ■ Kamal Zitouni (87 ans) ■ Anne-Marie Gaillard (95 ans) ■ Fernand Biendel (95 ans) ■ Liliane Belverge née Godio (93 ans) ■ Geneviève Tasei née Bernelat (98 ans) ■ Ginette Bettan née Mas (91 ans) ■ Habiba Hamissi née Rachidi (68 ans) ■ Jérôme del Magno (59 ans) ■ Gérard Lakchal (61 ans) ■ Robert Busseuil (95 ans) ■ Simonne Becque née Gavard (95 ans) ■ Annette Abecassis née Bensoussan (91 ans) ■ Michèle Rivolier (75 ans) ■ Stéphane Marin (54 ans) ■ Valérie Lepicard née Mazzolo (91 ans) ■ Raymond Durand (88 ans) ■ Maurice Ezran (96 ans) ■ Théodore Klein (99 ans) ■ Jean Dussuel (94 ans)



QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

VALEURS DES PARAMÈTRES DE QUALITÉ DE L'EAU PRODUITE À L'USINE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE DE VERSAILLES ET SAINT-CLOUD (SITUÉE À LOUVECIENNES) AU MOIS DE DÉCEMBRE 2019 ET VALEURS DES NORMES.

Issue de la nappe souterraine de Croissy-sur-Seine, l'eau qui arrive à la station de traitement d'eau potable, située à Louveciennes, est naturellement riche en minéraux, et particulièrement en calcium. Elle présente une concentration en nitrates inférieure à la norme de qualité en vigueur.

La chaîne de traitement poussée de cette eau permet un niveau de sécurité sur la qualité de l'eau distribuée et assure l'élimination de la micro-pollution (notamment les pesticides). L'eau distribuée présente, de plus, de bonnes qualités organoleptiques (odeur, saveur).

	Unité	Valeur moyenne mesurée	Valeur limite ou référence qualité
Paramètres organoleptiques			
Turbidité	NFU	0,17	1
Paramètres physico-chimiques en relation avec la structure naturelle des eaux			
pH	UpH	7,8	6,5 à 9**
Dureté (TH)	Français (F)	18,93	-
Magnésium	mg/l	9,6	-
Calcium	mg/l	61	-
Chlorure	mg/l	36,4	250**
Sulfates	mg/l	105,5	250**
Paramètres concernant des substances indésirables			
Ammonium	mg/l	< 0,05	0,1**
Nitrites	mg/l	< 0,02	0,1
Nitrates	mg/l	14,6	50
Pesticides et produits apparentés			
Pesticides totaux (mesure des triazines)	ug/l	< 0,1	< 0,5

* Code de la Santé publique R. 1321 1.68 (décret 2001-1220 du 20/12/2001) : Limites de qualité (article R. 1321-2)

** Références de qualité ou valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et distribution d'eau (article R. 1321-3).



Directeur de la publication : Éric Berdoati. **Rédaction :** Pascal Dupuy.
Coordination : Service Communication. **Mise en page :** LUCIOLE • Février 2020.
Impression : Estimprim group. Ce numéro a été imprimé sur du papier 100 % recyclé.